

Ar(abes)ques

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2019

DOSSIER

C'est pas demain la veille !

La veille documentaire en bibliothèque

PLEINS FEUX SUR • Les bibliothèques des Instituts Cervantes en France

ACTUALITÉS • 2018-2022 : La nouvelle odyssée de l'Abes

• Ouverture de *data.idref.fr*

RETOUR SUR • 48^{ème} congrès de l'ADBU

abes
agence bibliographique
de l'enseignement supérieur



(Dossier) C'est pas demain la veille ! La veille documentaire en bibliothèque

La veille a toujours été une composante fondamentale de l'activité des professionnels des bibliothèques et de la documentation, et ce dans ses deux acceptions majeures. D'une part, la veille documentaire, indispensable à l'enrichissement raisonné et qualitatif des collections, oblige à un suivi régulier et méthodique des activités des éditeurs et diffuseurs. D'autre part, et c'est à cette seconde acception que s'intéresse le présent dossier d'*Arabesques*, le suivi des évolutions du domaine documentaire, mais aussi informatique, numérique, juridique... Pour être efficace, c'est-à-dire pour orienter la stratégie d'évolution des établissements, une bonne veille doit avoir des objectifs, être organisée, et exercer une influence réelle sur le pilotage, tous éléments présentés dans les différentes contributions du dossier.

Le titre de ce dossier est emprunté au service de veille du service commun de la documentation de l'Université de Lille, Droit et Santé, ici remercié pour son accord.

17

(Actualités)

Ouverture de data.idref.fr FRANÇOIS MISTRAL
2018-2022 : La nouvelle odyssee de l'Abes
DAVID AYMONIN

20

(Retour sur...)

Le 48^{ème} congrès de l'ADBU
Journée CTLes du 5 octobre 2018

22

(Pleins feux sur...)

Les bibliothèques des Instituts Cervantes en France FRANCISCA SEGURA PÉREZ



© Institut Cervantes

24

(Portrait)

04 La veille à l'heure des big data et de l'intelligence artificielle

VÉRONIQUE MESGUICH

06 Prospecter, former, créer du sens : pourquoi et comment veiller en bibliothèque ?

MARIE-MADELEINE GÉROUDET

08 LIBER : un plan stratégique renforcé par la veille au niveau européen

FRIEDEL GRANT

09 Le lendemain s'instruit aux leçons de la veille : partage d'informations chez Couperin

ANDRÉ DAZY

10 LaLIST, veille et diffusion de l'information scientifique et technique

BRIGITTE CLÉMENT

12 La veille du côté des URFIST, comment et pour qui la faire ?

ALINE BOUCHARD

14 Veiller pour les veilleurs : AEF info au service des décideurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

ANAÏS GÉRARD

15 Veiller avec Slack à l'Inist-CNRS

STÉPHANE GULLY

16 C'est pas demain la veille : la veille professionnelle de la BU Lille Droit et santé

ELSA DEVARISSIAS - GÉRALDINE HUYGHE - ALINE MAZIN

Ar(abes)ques

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
227, avenue du Professeur-Jean-Louis-Viala, CS 84308, 34193 Montpellier cedex 5
Tél. 04 67 54 84 10 / Fax 04 67 54 84 14 / www.abes.fr

Directeur de la publication : David Aymonin.

Coordination éditoriale et secrétariat de rédaction : Yves Desrichard
Comité de rédaction : Christophe Arnaud, Yves Desrichard, Jean-Marie Feurtet,
Christine Fleury, Pierre Funk, Laurent Piquemal, Marie-Pierre Roux, Bertrand Thomas.
Iconographie rassemblée par Christophe Arnaud.

Conception graphique : Anne Ladevie (anneladevie.com). Impression : Pure Impression

Couverture : Crédit photo Derek Keats (CC by 2.0) Flickr

Meerkat (ou suricate), at Kgalagadi Transfrontier Park, Northern Cape, South Africa

Revue publiée sous licence Creative Commons CC BY-ND 2.0 (Paternité - Pas de modifications) sauf pour les images qui peuvent être soumises à des licences différentes ou à des copyrights.
Les opinions exprimées dans Arabesques n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ISSN (papier) 1269-0589 / ISSN (web) 2108-7016

L'éveil

Non, ce n'est pas une faute de frappe ou une erreur de compréhension ! J'ai bien saisi que ce nouveau dossier d'Arabesques était consacré à la VEILLE professionnelle, cette pratique individuelle ou collaborative, qui se situe quelque part entre l'assurance employabilité-promotion par concours, l'autoformation pour survivre en environnement hostile et le développement personnel.

La veille, c'est simple, non ? Avec un peu de méthode et quelques outils, on croit pouvoir veiller. Que nenni ! La méthode, d'abord, se doit d'être une subtile combinaison entre une « assertivité informationnelle »¹ - savoir ce que l'on cherche, ne pas craindre de ne pas tout savoir, focaliser son attention, lire vite – et la sérendipité – qui consiste principalement à ouvrir l'œil, être au bon endroit au bon moment, et si possible où ce que l'on ne cherche pas nous trouve. C'est tout un art.

Les outils, ensuite. La palette est vaste, mais au minimum faut-il être un peu sur les réseaux sociaux, suivre quelques sites web choisis, et lire quelques revues. Comme par exemple cette nouvelle livraison d'Arabesques qui présente une palette des meilleurs outils disponibles.

Un dernier ingrédient, plus inattendu, s'avère indispensable... ce sont les relations. Car pour veiller, il faut entretenir des relations et des contacts avec les gens. Colloques, congrès, groupes de travail, associations, réunions – ce que l'on appelait autrefois le collège invisible – constituent la meilleure source d'information. Non pas pendant les présentations ou les séances, mais avant et après. C'est là que l'important se dit.

Mais à quoi sert-il donc de veiller ? Pourquoi vouloir savoir avant les autres ce qui va arriver ? Pourquoi se soucier de ce qui ne nous atteint pas encore et ne nous atteindra peut être jamais dans notre travail ? À ces questions, je répondrai que plus qu'une technique professionnelle, la veille est une attitude face à la vie. C'est un moyen de s'écarter d'un pas de son quotidien,



de le considérer avec un esprit ouvert, éclairé par d'autres façons de penser et d'agir. Avec pour résultat tangible de concevoir les choses autrement et de trouver de nouveaux chemins vers la réalisation. Bref, la veille conduit

à l'éveil. Puis à la création. Puis au projet. Et enfin au plan stratégique. Comme celui de l'Abes pour les années 2018-2022 présenté dans les pages qui suivent.

Voici donc le secret révélé. Je vous souhaite d'en faire le meilleur usage tout au long de cette année 2019 et de toutes celles qui suivront.

Excellente année aux équipes de toutes les bibliothèques de France et du monde entier.

DAVID AYMONIN
Directeur de l'Abes

[1] Expression forgée pour les besoins de cet article et dont je suis assez fier. L'assertivité informationnelle doit cependant s'utiliser à petite dose.

abes
agence bibliographique
de l'enseignement supérieur



La connaissance est la seule chose
qui grandit quand on la partage.

Socrate

La veille à l'heure des big data et de l'intelligence artificielle

La veille documentaire et la veille informationnelle sont largement pratiquées en bibliothèque, avec une évolution marquée vers la veille collaborative en réseau.

Alors qu'on se prépare à fêter le trentième anniversaire du web¹ et que les « GAFAM »² investissent des moyens importants dans l'intelligence artificielle, comment les pratiques de veille évoluent-elles aujourd'hui, dans un paysage informationnel très mouvant ? Le cycle classique de la veille est basé sur l'enchaînement itératif de quatre étapes : définition des besoins et des axes de veille, collecte de l'information, traitement ou analyse des contenus, et enfin diffusion sous forme de livrables. À l'heure de la surabondance d'information, de l'analyse automatisée et des usages collaboratifs, ce modèle classique se transforme et intègre de nouvelles méthodes, sources et solutions innovantes.

LA VEILLE DOCUMENTAIRE OU STRATÉGIQUE, UNE PRATIQUE ANCIENNE

La pratique de veille documentaire ou stratégique est loin d'être nouvelle pour les professionnels de l'information, quelle que soit leur expertise. Depuis une quarantaine d'années, les méthodes, outils et sources de veille ont évolué conjointement avec les pratiques et les usages. Dans les années 1960-1970, la prolifération de la littérature scientifique et technique (articles, brevets, thèses) et l'apparition des premières bases de données informatisées accompagnent l'essor de la veille technologique. Les services d'information financière (accessibles à l'époque via la télématique), ainsi que les systèmes de *business intelligence* apparus dans les années 1980 correspondent au développement de la veille concurrentielle.

Les années 1990 sont marquées par les débuts du web et par la formalisation du concept d'intelligence économique, qui regroupe les différents types de veille, mais aussi la gestion d'influence et la protection du patrimoine informationnel. Une nouvelle vague arrive dans les années 2000, avec l'avènement du « web 2.0 », des réseaux sociaux et de la veille e-reputation. Plus récemment, le web des années 2010, de plus en plus orienté vers le mobile, le multimédia, et parfois l'éphémère, introduit de nouvelles mutations dans les pratiques d'une veille toujours plus en prise avec le temps réel et le collaboratif.

Dans le monde des bibliothèques, la veille concerne en premier lieu la surveillance des publications et parutions ; cette veille éditoriale peut s'accompagner d'une veille « informationnelle », qui consiste en un suivi systématique des informations sur un sujet

donné, lié ou connexe au métier de base. De ce fait, la veille en bibliothèque est indissociable de la politique documentaire et du plan de développement des collections. Il s'agit de suivre les parutions d'ouvrages ou d'articles, imprimés ou numériques, mais aussi de repérer de nouveaux auteurs phares, ou des thématiques émergentes. La veille permet également de détecter d'éventuelles lacunes dans la politique documentaire. Le processus de veille peut s'accompagner d'une dimension d'analyse stratégique de l'information destinée à favoriser l'anticipation et la prise de décision.

La notion de veille stratégique se décline ainsi selon plusieurs facettes : technologique, concurrentielle, e-reputation... La veille s'apparente davantage à un art qu'à une science exacte, et il existe de nombreuses approches. On peut distinguer une approche « ciblée » et une approche « radar ». Dans le premier cas, il s'agit du suivi systématique d'un sujet ou d'un thème connu (actualité d'un domaine, parutions d'un chercheur, brevets déposés dans un secteur donné...). La veille « ciblée » s'effectue notamment à partir de la surveillance régulière d'un bouquet de sources identifiées préalablement. La deuxième approche, qualifiée de « radar », s'attache davantage à la découverte des innovations et des tendances, dans une logique exploratoire. Dans ce cas de figure, seront plus particulièrement en œuvre des alertes établies à partir de mots clés pertinents.

SOLUTIONS DE VEILLE : PAS D'OUTIL MIRACLE !

Dresser un panorama complet des solutions techniques dans le domaine de la veille est une tâche délicate en raison du caractère polysémique du mot « veille ». Au sens large, ce mot recouvre en effet à la fois la recherche approfondie, la collecte automatisée, l'analyse prédictive, l'identification des tendances et signaux faibles...

Les solutions de veille vont ainsi répondre à tout ou partie de ces besoins. Les outils de « *mind mapping* » permettent, dans la phase amont, d'organiser sous forme d'arborescence les différents axes de veille ; en aval, on peut les utiliser pour présenter de façon très synthétique les résultats de la veille. Les moteurs de recherche web généralistes (Google, Bing, Qwant) servent à identifier, dans la phase de « *sourcing* », des sources pertinentes par rapport aux sujets de veille, pour y effectuer ensuite des

[1] Inventé au CERN, en 1989, par Tim Berners-Lee.

[2] Acronyme pour : Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft.

recherches approfondies ou de la collecte automatisée. Le *sourcing* peut également passer par l'usage de plateformes de *bookmarking* social (*Diigo*) ou de curation de contenus (*Scoop it*, racheté récemment par *Linkfluence*, spécialiste de l'analyse du web social).

Les formats de syndication (RSS, *Atom* et désormais *Json feed*) restent fondamentaux pour la veille, même si aujourd'hui les flux sont parfois difficiles à détecter sur certains sites. De nouveaux agrégateurs de flux comme *Inoreader*, très prisé dans la communauté des veilleurs, sont venus compléter les solutions désormais classiques comme *Netvibes* ou *Feedly*. Les veilleurs disposent de nombreux outils pour détecter des flux « cachés » (*extensions FirefoxAwesome RSS* ou *Chrome Abonnement RSS*) ou convertir une page HTML en flux (*Feedity*, *Feed43*). On peut également générer des flux à partir de requêtes récurrentes dans des bases de données, ou activer des services d'alertes (*Google Alertes*). La surveillance des réseaux sociaux met en œuvre des outils gratuits comme *Tweetdeck* pour Twitter, ou des solutions plus ambitieuses d'écoute des médias sociaux comme *Radarly (Linkfluence)*, *Brandwatch* ou *Synthesio*, racheté récemment par Ipsos. Les plateformes de veille classiques effectuent toute la chaîne de la veille : collecte, recherche, sourcing, analyse, diffusion. Parmi les plus utilisées, citons *Digimind*, *Ami Enterprise intelligence*, *Qwam*, *Kbcrawl*, ou *Sindup*.

Il est désormais difficile d'envisager de mettre en place une veille sans le moindre budget, car les solutions de veille gratuites sont de plus en plus limitées en fonctionnalités. De plus, certaines solutions gratuites ne sont pas toujours pérennes, et risquent d'être rachetées ou de disparaître. L'accès aux sources peut également se révéler onéreux, malgré le développement de l'*open access* et de l'*open data*.

QUELLES SOURCES POUR LA VEILLE ?

Face à l'immensité des documents et données disponibles, de nombreux types de veille nécessitent une approche davantage « *smart* » que « *big* » data. La veille éditoriale privilégie bien sûr les outils bibliographiques, ainsi que les sites d'éditeurs, leurs *newsletters* ou leur présence sur le web social. La veille informationnelle peut s'appuyer également sur des sites ou portails pertinents liés à l'actualité, ainsi que sur certains blogs ou sites à caractère anticipatif et prospectif. Les bases de données accessibles en ligne sont des ressources incontournables, mais souvent – malheureusement – sous-utilisées par les professionnels de la veille. Pourtant, on peut générer des flux à partir de requêtes via de nombreuses bases de données d'articles de revues scientifiques, de documents juridiques, de brevets, ou tout simplement de presse quotidienne.

Parmi les réseaux sociaux, on privilégiera les réseaux professionnels (*LinkedIn*), académiques

(*Researchgate*, *Academia*) ou Twitter, en étant bien entendu sélectif sur les profils ou les *hashtags* à suivre. Car le *sourcing*, y compris en dehors des réseaux sociaux, ne peut viser l'exhaustivité à l'heure de la surabondance d'information. Au contraire, l'éventail des sources choisies pour la veille doit jouer avant tout la représentativité et la variété, afin d'éviter des formes de « pensée unique » ou des risques de redondance dans les résultats. Un plan de veille rigoureux, basé sur des sources « de première main » choisies pour leur pertinence, leur variété et leur complémentarité, permet de se prémunir contre ces risques éventuels, même s'il n'est pas toujours simple de trouver l'équilibre dans le choix des sources, ce qui consiste à éviter le bruit en laissant place à la sérendipité.

Au-delà de l'expertise concernant les sources et les outils, les veilleurs professionnels ont également un rôle important à jouer dans l'analyse des résultats de la veille, qui peut passer par des solutions de datavisualisation comme *Gephi* ou encore *Visibrain*, mais aussi par des outils de *text mining* qui permettent de mettre en évidence tendances, corrélations et « signaux faibles », à partir de méthodes statistiques et/ou sémantiques. La valeur ajoutée du veilleur consiste non seulement à maîtriser les outils, mais aussi à interpréter judicieusement, et de manière non biaisée, les résultats de la veille.

VERS LA VEILLE COLLABORATIVE

Le cycle classique de la veille mentionné plus haut est aujourd'hui remis en question par certains experts, car jugé trop linéaire et ne tenant pas suffisamment compte d'une organisation collaborative. À l'heure où les solutions collaboratives se multiplient, où le travail en réseau se généralise, la veille ne peut que suivre ce vaste mouvement. Le rôle transversal des veilleurs s'illustre ici à travers des fonctions d'organisation d'un réseau, de mise en place de pratiques harmonisées, ou encore d'animation du dispositif. Entre personnalisation et collaboratif, entre durabilité et évolutivité, entre signal faible et *big data*, les pratiques de veille se transforment ainsi au rythme des évolutions du web et des usages professionnels. Indissociable de l'innovation et la créativité, la veille est autant une pratique professionnelle qu'un état d'esprit d'ouverture et de curiosité.

VÉRONIQUE MESGUICH

Auteur de « *Rechercher l'information sur le web* » paru chez DeBoeck en 2018.



Crédit photo Amanda Dalbjorn - Unsplash

La veille n'est pas seulement une activité de collecte d'informations, mais aussi d'analyse : sa mise en place doit être pensée en fonction d'objectifs précis.

Prospecter, former, créer du sens : pourquoi et comment veiller en bibliothèque ?

En 2013, une enquête sur les pratiques de veille lancée auprès de la communauté des professionnels des bibliothèques récoltait près de mille réponses¹.

Le succès de cette enquête démontrait combien la veille était perçue comme une source de changement et un outil de formation au sein de la communauté. Cinq ans plus tard, la veille a poursuivi son ancrage dans les pratiques. Plusieurs établissements ont développé des dispositifs de veille internes : plateforme de curation à la BULAC², blog « C'est pas demain la veille » au SCD de l'Université de Lille³,...

L'existence de tels dispositifs témoigne de la légitimation progressive de l'activité de veille au sein des bibliothèques, mais ce constat ne doit pas masquer les écueils rencontrés dans la mise en place d'une démarche structurée de veille : manque de temps, souvent lié à l'urgence des projets, difficulté à susciter la participation et à la maintenir sur le long terme, quête teintée de regrets de l'outil informatique parfait, qui permettrait d'intégrer plus facilement les

pratiques de veille collaborative.

Dans un contexte évolutif et incertain, le positionnement de la veille dans la stratégie d'une bibliothèque demeure un enjeu fort. En 2018, si chacun s'accorde à considérer la veille comme une pratique utile et constructive, la question de son ancrage dans un établissement continue à se poser : pourquoi veiller collectivement ? Et surtout, de quelle manière ?

VEILLE-T-ON TOUJOURS POUR INNOVER ?

L'anticipation des évolutions et l'adaptation d'une organisation à son environnement constituent, selon les définitions canoniques, les objectifs de l'activité de veille. Ce principe semble cependant en décalage avec la pratique de veille telle qu'observée dans les établissements.

Veille-t-on toujours pour innover ? La question peut sembler provocante, tant le concept même de veille est ontologiquement relié à l'adaptation d'une structure au changement. Pourtant, dans les biblio-

thèques, la notion de veille stratégique demeure moins bien identifiée que dans d'autres secteurs : elle se confond en effet avec l'activité de veille documentaire, utile au suivi de la production d'un secteur thématique. Cet amalgame, déjà constaté dans l'enquête sur les pratiques de veille menée en 2013, se lit toujours dans l'analyse des attentes des stagiaires participant à des modules de formation sur le sujet. La veille reste souvent comprise comme une activité de collecte et de diffusion d'informations, et non comme un dispositif d'analyse de l'information à des fins d'évolution.

Cette confusion peut expliquer la relative déconnexion entre la construction d'une prospective stratégique au sein d'un établissement, parfois élaborée par des entités fermées (cellule dédiée ou comité de direction) et les dispositifs de veille, pensés comme ouverts et participatifs. Ces dispositifs diffusent généralement des informations fiables et confirmées, qui relèvent de signaux forts, par opposition aux signaux faibles, plus difficiles à déceler et impliquant une démarche d'analyse approfondie. Ainsi, les dispositifs de veille participatifs mis en œuvre dans les bibliothèques ne servent pas tant à penser stratégiquement l'évolution de la bibliothèque qu'à la rendre possible par la construction d'une culture commune. La logique de formation interne se révèle donc prédominante comme levier dans la mise en œuvre d'un système de veille. Il s'agit de faire connaître, d'ouvrir l'organisation à des propositions extérieures et d'utiliser la démarche de veille comme outil de communication interne : un billet au sujet de l'*open access*, par exemple, fournira un éclairage aux collègues non impliqués sur ce dossier, lors d'une évolution en cours dans l'établissement.

Si elle revêt une dimension stratégique, cette forme de veille n'en demeure pas moins à distinguer de la veille prospective.

QUELS ACTEURS ASSOCIER À SON DISPOSITIF DE VEILLE ?

La construction d'un dispositif de veille passe d'abord par l'identification des acteurs qui vont contribuer à



Credit photo Drew Graham - Unsplash

[1] Voir Marie-Madeleine GEROUDET, *De la veille métier à la veille stratégique : quels enjeux pour les bibliothèques ?*, Villeurbanne, Enssib, Mémoire DCB, 2013. Disponible sur : enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/60358-de-la-veille-metier-a-la-veille-strategique-quels-enjeux-pour-les-bibliotheques

[2] BULAC. *Journal de veille stratégique* [en ligne] : scoop.it/u/bulac

[3] Voir dans ce numéro : « C'est pas demain la veille : la veille professionnelle de la BU Lille Droit et santé », p.16.

sa mise en œuvre. Sur ce point, l'implication de la direction de l'établissement s'avère essentielle à la légitimation de la démarche et à sa construction en tant que projet structuré. La personnalité du responsable identifié, son profil et sa disponibilité doivent ensuite être en mesure de mobiliser les énergies autour du projet et d'en assurer la pérennité et l'évolutivité sur le moyen terme. Mais quels acteurs faut-il mobiliser? Et de quelle manière?

Longtemps, les organisations ont privilégié l'identification d'une cellule de veille, dont la taille pouvait varier en fonction de l'envergure de la structure. Ce principe permet au veilleur de développer une expertise méthodologique et facilite la reconnaissance de son activité dans son temps de travail. En revanche, les informations ainsi produites peuvent se révéler déconnectées des besoins des équipes. Ce constat, particulièrement criant dans les grandes structures, s'applique également aux bibliothèques universitaires, où la diversité des métiers conduit aujourd'hui à de fortes logiques de spécialisation.

À rebours, la veille collaborative consiste à confier à tout ou partie d'une équipe la responsabilité de la production de l'information de veille. En évoluant de la logique de veilleurs professionnels vers celle de professionnels veilleurs, on facilite le repérage d'informations pertinentes, l'appropriation de la veille par son public et l'inscription du système dans les pratiques quotidiennes. L'enjeu devient alors de fixer une clé de répartition de la production des informations, clé qui peut être thématique et/ou fondée sur une logique de planning de diffusion. Enfin, la mise en place de formations régulières vise à rendre le veilleur autonome dans son activité et à l'aider dans sa démarche d'analyse de l'information⁴.

Peut-on en déduire que le choix d'un modèle dépend de l'objectif assigné au dispositif? Il est certain que la démarche de prospection, le temps et la prise de recul qu'elle implique, peuvent justifier l'existence d'une mission ou d'un service dédié, tandis que l'objectif de formation se nourrit de l'association et de la responsabilisation d'un ensemble de pairs. Pour autant, il demeure nécessaire de ne pas dissocier les deux approches, afin de parvenir à la construction d'un sens partagé.

COMMENT PENSER SON SYSTÈME DE VEILLE EN FONCTION DE SON OBJECTIF ?

La clarification des objectifs fixés au dispositif de veille vient s'ajouter aux facteurs de succès et d'échec déjà identifiés et confirmés par de nombreux articles⁵ : contexte de mise en œuvre du projet, définition du périmètre de veille, choix d'un outil adapté à l'établissement, intégration de la diffusion de la veille dans les outils de communication interne, évaluation régulière du dispositif...

En matière d'objectifs, prospection stratégique et formation interne n'entrent pas nécessairement en concurrence et peuvent être menées dans le cadre

d'une organisation commune. Il faut cependant penser l'interaction entre ces deux dimensions, afin de ne pas créer certaines déconnexions avec le dispositif : celle d'une équipe, parfois peu convaincue par des informations disruptives coupées de son quotidien, ou celle d'une direction, qui cherche justement le signal faible, le décalage par rapport au quotidien. La définition claire des objectifs se traduit ensuite dans la mise en œuvre des différentes étapes du processus de veille.

Longtemps, les organisations ont privilégié l'identification d'une cellule de veille, dont la taille pouvait varier en fonction de l'envergure de la structure

Ainsi, sur le ciblage et la collecte, la distinction entre « veille cible » et « veille radar »⁶ se révèle particulièrement opérante : alors que la veille cible s'appuie sur des sources déjà identifiées, un territoire d'informations connu, la veille radar s'ouvre, à travers l'exploitation de corpus de mots-clés, à des contenus plus diversifiés et moins attendus. Les deux approches peuvent être confiées à des veilleurs différents ou au contraire gérées par une même personne au sein d'un seul outil (agrégateur de flux RSS notamment).

Produite dans un objectif de formation, l'analyse d'une information visera à la situer dans le contexte de l'établissement et à la relier à des actions réalisables à court ou moyen terme. Dans un objectif de prospective, elle s'efforcera de connecter la tendance identifiée aux objectifs stratégiques de l'établissement et d'en tirer des conséquences en matière d'évolution de l'organisation, des compétences et des projets.

La diffusion des informations peut passer par les mêmes canaux, mais doit identifier la portée des informations proposées, en indiquant par exemple sur quelle durée l'information prend son sens. Enfin, dans un système de veille conçu à des fins de formation, l'évaluation sera fondée sur l'appropriation du dispositif alors que, dans le cadre d'une veille prospective, sera évaluée la prise en compte des informations dans les processus de décision. **Changer!** Cet impératif adressé aux bibliothèques implique à la fois une capacité d'anticipation, fondée sur une démarche prospective, et une compréhension partagée des enjeux au sein d'une équipe. La distinction et l'interaction entre les dimensions formatives et prospectives de la veille s'avèrent nécessaires pour déconstruire les préjugés qui s'opposent au développement de cette activité et conduire à l'élaboration de dispositifs compris et jugés utiles par tous.

MARIE-MADELEINE GÉROUDET⁷

Responsable du service Bibliothèque numérique
LILLIAD Learning center Innovation - Université de Lille
marie-madeleine.geroudet@univ-lille.fr

[4] Voir en particulier : Camille ALLOING, « Veille stratégique : le chaînon manquant vers la décision », *CaddE-Reputation*, 29 janvier 2015 : cadderep.hypotheses.org/112

[5] Voir par exemple : Zoé THIVET, « Fédérer une équipe de veille : un bouquet d'astuces », in : *Optimiser sa veille sur Internet*, 24 décembre 2014 : veille-digitale.com/federer-une-equipe-de-veille-bouquet-dastuces
Marie-Madeleine GÉROUDET, « Veille stratégique, stratégies de veille », in : Christophe PERALES (dir.), *Conduire le changement en bibliothèque : vers des organisations apprenantes*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2015.

[6] Proposée notamment par Clémence JOST, Christophe DESCHAMPS, « Les sept erreurs de la veille », in : Archimag, Dossier « Réinventer la veille » *Archimag*, n° 301, février 2017

[7] En plus de ses fonctions au sein de LILLIAD, Marie-Madeleine Géroudet est formatrice à la veille.

Association européenne, LIBER détermine ses priorités d'action par une « veille humaine » à tous les niveaux de son organisation.

LIBER¹ : un plan stratégique renforcé par la veille au niveau européen



Science ouverte, réforme du droit d'auteur, humanités numériques... autant de sujets qui occupent actuellement l'ensemble des bibliothèques de recherche européennes.

De chacun des sujets découlent des évolutions en matière d'infrastructures, d'outils et de services. Et, dans le monde numérique, toujours plus dynamique, il est demandé aux bibliothèques de réagir plus rapidement que jamais.

Pour des institutions isolées, relever ces défis, en particulier en période d'importantes restrictions financières, serait pratiquement impossible. Heureusement, aucune bibliothèque n'est une île. Tout comme les bibliothèques universitaires collaborent pour fournir aux utilisateurs livres et articles

proposés. En effet, les activités – ponctuelles ou de plus grande ampleur – doivent être directement liées aux trois axes identifiés par le plan stratégique : communication savante (*Scholarly communication*) ; services et compétences numériques (*Digital skills and services*) ; infrastructures de recherche (*Research infrastructure*).

Au quotidien, une grande partie du travail sur les axes de « 2018-2022 Strategy » est menée à bien par neuf groupes de travail thématiques. À l'instar de l'élaboration de la stratégie elle-même, ces groupes s'appuient largement sur le *bottom up*. Les participants, issus d'environ 150 bibliothèques adhérentes, assurent la gestion des groupes et ont toute liberté pour définir leur mode

de bureau de LIBER⁶ sont enrichies par un large recensement des évolutions affectant les bibliothèques de recherche. Effectuée par les treize professionnels chevronnés du conseil d'administration de LIBER, cette veille se nourrit des évolutions observées dans leurs propres institutions, ainsi que des tendances et débats qui agitent « l'écosystème de la recherche ».

En effet, du fait qu'ils assistent et participent aux principales conférences et initiatives internationales – telles l'*Open Science Policy Platform*⁷ ou la déclaration DORA⁸ – les membres du CA de LIBER entretiennent des liens étroits avec de nombreux acteurs de cet écosystème.

Les informations recueillies par ces différents canaux sont ensuite discutées lors des réunions du CA et peuvent faire l'objet de nouvelles initiatives ou d'amélioration des projets en cours, toujours dans le contexte de la stratégie générale de LIBER.

En combinant les points de vue et suggestions de son réseau, des personnels de son bureau et des membres de son conseil d'administration, LIBER dispose ainsi d'une base solide pour évaluer efficacement les problématiques les plus importantes auxquelles les bibliothèques de recherche sont confrontées afin d'y apporter des solutions adaptées.

FRIEDEL GRANT

LIBER

Friedel.Grant@KB.nl

LIBER dispose d'une base solide pour évaluer efficacement les problèmes les plus importants auxquels les bibliothèques de recherche sont confrontées

via le prêt entre bibliothèques, elles coopèrent depuis longtemps pour répondre aux nécessaires évolutions technologiques, ainsi qu'aux problèmes pratiques et organisationnels.

Depuis près de 50 ans, c'est le sens de l'action de LIBER, communauté active regroupant 440 bibliothèques - nationales, universitaires et spécialisées - à travers l'Europe.

2018-2022 Strategy

Comme dans toute communauté, le nombre de sujets à examiner est important. LIBER n'étant pas en mesure de tout prendre en compte, une sélection a dû être effectuée. Pour ce faire, LIBER a développé la « 2018-2022 Strategy »², un plan stratégique qui présente une définition claire des priorités en matière de tâches à mener, sorte de référentiel qui guide les équipes de LIBER dans la prise en compte des différents projets

de fonctionnement, à deux conditions : les sujets traités doivent être conformes à « 2018-2022 Strategy », et les objectifs fixés doivent pouvoir être atteints en une ou deux années.

VEILLE ET VALORISATION

Actuellement, LIBER joue un rôle dans les projets AARC2³, EOSCpilot⁴ et FOSTERPlus⁵, projets essentiels pour la promotion de la Science ouverte qui favorisent le développement de nouvelles infrastructures, de ressources et de programmes de formation. En participant à ces projets, LIBER dispose d'une occasion unique de partager l'expertise de ses bibliothèques avec un réseau international et, en sens inverse, de recueillir des informations sur les tendances à venir et les évolutions majeures grâce aux connaissances partagées par les partenaires des projets.

Les activités des neuf groupes de travail et

[1] Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche – Association of European Research Libraries.

[2] libereurope.eu/strategy

[3] libereurope.eu/our-activities/projects/aarc

[4] libereurope.eu/our-activities/projects/eoscspilot

[5] libereurope.eu/our-activities/projects/fosterplus

[6] libereurope.eu/office-staff

[7] ec.europa.eu/research/openscience

[8] sfedora.org

Le lendemain s'instruit aux leçons de la veille¹ : partage d'informations chez Couperin

La veille au sein du consortium Couperin est multiforme. Elle repose sur un dispositif en partie informel d'échanges entre individus.



L'Afnor² définit ainsi la veille informationnelle : « *Activité continue en grande partie itérative visant à une surveillance active de l'environnement technologique, commercial, etc., pour en anticiper les évolutions* ». Couperin, l'un des plus grands consortiums d'Europe, par le nombre de ses négociations et de ses membres, n'échappe pas à cette nécessité d'anticipation et d'information. Il organise sa veille informationnelle selon une architecture distribuée basée sur les membres de son Bureau Professionnel (BP), ses groupes de travail (GT) et les réseaux qu'il a su tisser.

DES LIEUX D'ÉCHANGE ET DE PRISE D'INFORMATION MULTIPLES ET CIBLÉS

Les groupes de travail Couperin – CeB (Cellule ebook), GTI (Indicateurs), GTA0 (Accès Ouvert) – constitués d'experts dans leur domaine, sont autant de lieux d'échange d'informations. Chaque membre, inscrit lui-même dans un réseau, fait bénéficier le groupe de sa veille, et une montée en puissance s'organise. Le GTA0, par exemple, invite un spécialiste du monde de l'IST à chacune de ses réunions et renforce les connaissances de ses membres. Les groupes de travail extérieurs (CoSO, EPRIST, ADBU, etc.) dont font partie les membres du BP de Couperin sont également des lieux d'échange et de prise d'information importants.

Parmi les autres éléments du dispositif de veille, on peut citer : les journées d'étude et les conférences ; les liens avec d'autres organisations (JISC, EUA, etc.) lors des stages, des réunions, des visites ; les collègues mandatés par Couperin au sein d'instances internationales (SPARC, COUNTER, Afnor, ICOLC, etc.), qui restituent leurs discussions et prises de décisions, alimentant ainsi une veille active. Ces contacts à l'international sont renforcés et facilités par les partenariats

officiels de Couperin au sein de projets européens (OpenAIRE, FOSTER) pour lesquels les réseaux de partage d'information sur la Science ouverte sont formellement organisés. Enfin, la veille classique de chacun des membres des instances du consortium enrichit la veille collective : les agrégateurs de contenu, les alertes thématiques, Twitter, les réseaux sociaux en général, les flux RSS, les relations interpersonnelles en sont autant d'avatars.

VEILLE ET PARTAGE D'INFORMATION, UNE IMPORTANCE STRATÉGIQUE POUR LES NÉGOCIATIONS

Au sein de Couperin, la journée des négociateurs organisée tous les ans est l'occasion d'échanger sur les négociations passées. Un invité étranger y présente ses bonnes pratiques et y prodigue ses conseils afin de mener au mieux une négociation. Les négociateurs eux-mêmes font une veille sur les ressources qu'ils négocient. De plus, deux rendez-vous annuels internationaux, dans le cadre des « consortiums de consortiums » (ICOLC, SELL), rythment le partage d'informations sur les négociations, l'*open access*, les bonnes pratiques et les retours d'expérience.

Si ces partages d'informations au niveau des consortiums internationaux sont autant de points d'entrée alimentant la veille de Couperin, notamment pour les négociations avec les grands éditeurs, les relations de confiance qui se tissent au fil des ans avec les partenaires et interlocuteurs étrangers sont aussi à l'origine d'échanges d'informations qui auraient pu, sinon, rester confidentielles. Ces échanges sur les techniques de négociation ou les tarifs pratiqués dans d'autres pays s'avèrent stratégiques lorsqu'il s'agit de négocier à la baisse les tarifs pour la France.

UNE MISE EN COMMUN RÉGULIÈRE

Une partie des informations collectées est relayée sur les listes de diffusion de Couperin, ses sites web³, les sites de conférences organisées par le consortium via la plateforme sciencesconf⁴, et son compte Twitter (@Couperin_consor). La plateforme de partage de signets Diigo⁵ alimente la veille de la CeB et du GTA0. De plus, Couperin participe au projet de veille collective *Open Access Tracking Project* (OATP) mis en place à Harvard par Peter Suber dans le but de recueillir des informations sur l'accès ouvert aux résultats de la recherche.

Un ensemble de réseaux organisés, une présence dans de nombreuses instances et groupes de travail, une prise d'information ciblée, une mise en commun régulière : ainsi avance la veille de Couperin, et c'est à ce régime que le consortium reste svelte face à l'infobésité. Néanmoins, un dispositif plus structuré et pleinement dédié à la veille permettrait certainement de diffuser plus largement les informations collectées.

ANDRÉ DAZY

Coordinateur du Département
Services Prospective - Consortium
andre.dazy@couperin.org

[1] Publilius Syrus, *Sentences*.

[2] Norme XP X 50-53.

[3] couperin.org et openaccess.couperin.org

[4] couperin.org/services-et-prospective/journees-d-etude

[5] diigo.com/index

Credit photo JC de la Cuesta - Unsplash

LaLIST, veille et diffusion de l'information scientifique et technique

LaLIST, service de veille proposé par l'Inist-CNRS, est utile à la communauté professionnelle, selon des attentes et des usages différenciés.

LaLIST¹ propose quotidiennement des actualités en information scientifique et technique (IST) à destination des professionnels du domaine, des chercheurs, des enseignants, des doctorants, voire du grand public. Son objectif : apporter des éclairages à ses lecteurs dans un domaine où ils risquent d'être débordés par une information surabondante. Sa valeur ajoutée : extraire et diffuser des informations en provenance de multiples sources sélectionnées. LaLIST s'inscrit dans un monde numérique où foisonnent les interrogations, les ruptures et les tentatives de nouveaux modèles. Elle a pour toile de fond la montée en puissance de la Science ouverte et pour cadre le projet de l'Inist « Ingénierie de la connaissance 2018-2022 » mais également la Loi pour une République numérique, le Comité pour la Science ouverte, les initiatives européennes en la matière, etc.

UNE VEILLE EN ACTION

L'élaboration de LaLIST exploite les outils de veille classiques et débute par une fouille quotidienne de centaines de sources constamment renouvelées à partir d'un plan de veille raisonné et évolutif. Les billets sont construits dans leur langue d'origine, enrichis avec des mots-clés, classés par rubrique puis publiés. Ils sont ensuite relayés sur Twitter² et sur Facebook³. Des fils RSS et des lettres d'information quotidiennes ou hebdomadaires sont également disponibles.

En novembre 2018, avec environ 8000 billets, LaLIST constitue une véritable base de connaissances munie d'un moteur de recherche. Le souhait principal implique un équilibre subtil – informer avec précision sans saturer – et porte le défi d'offrir une « culture informationnelle générale » aux personnes souhaitant se tenir informées sans toutefois disposer d'assez de temps. Un souhait et un défi nécessitant une réflexion et une attention constantes au sujet des enjeux de l'IST qui alimentent les débats et les initiatives portées par des acteurs émergents, en France, en Europe et à l'international. De plus, la veille s'articule aux objectifs imbriqués de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche, d'un établissement comme le CNRS et de son unité propre de service, l'Inist.

Au cœur de l'action des métiers, la veille effectuée à l'Inist-CNRS se construit dans l'objectif d'identifier les débouchés opérationnels des informations signalées. Son utilisation par les personnels de l'Institut s'organise essentiellement autour des trois axes de son projet, auxquels s'ajoutent des activités transverses et d'accompagnement.

ANALYSE ET FOUILLE DE L'INFORMATION

LaLIST est utilisée par les analystes pour construire leur approche des différents sujets. À partir du repérage des tendances, acteurs, services ou partenaires potentiels, des fiches et présentations synthétiques sont réalisées et mises à disposition de l'encadrement et des agents *via* l'ENT⁴ de l'Institut.

Ces éléments aident à situer les actions de l'Inist en relation, par exemple, avec la Loi pour une République numérique ou le mouvement pour la Science ouverte.

Au sujet des données de la recherche et du TDM⁵, les éléments juridiques sont particulièrement appréciés, du fait qu'ils facilitent l'identification des évolutions, des spécificités et des prises de position au sein de l'Union européenne. Par ailleurs, les signalements de LaLIST favorisent le repérage de la présence ou non de représentants au sein des instances et groupes de travail, à l'échelle nationale et internationale. Ils permettent de connaître la position des différents acteurs sur des sujets d'actualité, comme celle des éditeurs à l'égard du TDM ou du *machine learning*, et ainsi de mieux estimer les marges de manoeuvre de l'Institut dans ces domaines.

Le repérage de rapports, de directives ou de pratiques, comme le langage R⁶ par exemple, alimente le travail des collègues impliqués dans les activités de TDM. Ainsi, LaLIST constitue une ressource précieuse pour anticiper les nouveautés en termes d'outils pour la fouille de données et de textes.

VALORISATION DES DONNÉES DE LA RECHERCHE

Dans le contexte de la gestion, du partage et de l'ouverture des données de la recherche, et d'une actualité politique très nourrie (plan national pour la Science ouverte, plan d'action 2019 de l'Agence

[1] lalist.inist.fr

[2] Twitter : @INIST_LaLIST

[3] Facebook : @LaLISTInistCnrs

[4] Environnement numérique de travail.

[5] TDM : Text and Data Mining : Fouille de données et de textes.

[6] [fr.wikipedia.org/wiki/R_\(langage\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/R_(langage))

nationale de la recherche), la continuité entre l'action d'information et l'action de formation est essentielle. Sur la plateforme d'elearning DoRANUM⁷, les formateurs s'approprient les billets de LaLIST pour réaliser, actualiser et enrichir leurs contenus. La garantie que les signalements sont fiables permet de les exploiter rapidement pour mettre à jour les ressources et promouvoir, par exemple, les principes FAIR⁸.

C'est également le cas pour l'alimentation du catalogue Cat OPIDoR⁹ qui recense et cartographie les ressources et les services dédiés à la gestion des données de la recherche en France.

L'ACCÈS À L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Pour leur part, les négociatrices de l'Inist-CNRS estiment que les billets de LaLIST consolident leur vision du terrain, notamment ceux qui concernent la stratégie des éditeurs, les ressources électroniques, le droit d'auteur, l'*open access* ou le Plan S¹⁰, un sujet qui a suscité des discussions à bâtons rompus entre membres de l'équipe autour des enjeux et conséquences possibles pour l'activité de négociation.

De plus, les signalements de LaLIST au sujet des tutelles ou de la Commission européenne, facilitent le cadrage des négociations et l'évaluation des stratégies des éditeurs.

TRANSVERSALITÉS

LaLIST est également utile aux agents de l'établissement dont les profils mêlent des compétences en IST et en informatique. Sur ce point, deux tendances émergent. Pour certains développeurs, dont l'activité est dictée par les rythmes des projets, notamment en méthode agile, la lecture de LaLIST est vécue comme un temps de recul qui corrobore certains repérages et favorise les échanges au sein des équipes. Pour d'autres, LaLIST constitue un socle raisonnable de connaissances – pas uniquement technologiques – et, dans cette acception, LaLIST fonctionne comme une sorte de formation continue. Les informaticiens « purs et durs » considèrent quant à eux qu'ils doivent connaître les métiers à l'arrière-plan des projets auxquels ils contribuent, de façon à fournir des services adaptés, en plus de leur propre veille au sujet des outils, LaLIST leur inspire des transpositions logicielles, les incitant par exemple à échafauder une idée, construire une analyse, définir une nouvelle fonctionnalité. Cette approche les conduit à réfléchir sur la façon de transcrire le métier en logiciel, d'estimer la qualité de l'outil à réaliser et d'évaluer les problèmes techniques posés. La lecture de LaLIST favorise ainsi des dialogues entre personnels de métiers différents et de niveaux d'information variables sur des thématiques faisant l'objet d'une attention commune.



Crédit photo Kyle Popineau - Unsplash

Mais au-delà de l'Institut, LaLIST s'adresse à l'enseignement supérieur et la recherche dans son ensemble. Elle en relève d'ailleurs de très nombreux événements et réalisations, et se fait l'écho de ce qui se passe à l'étranger. Des témoignages de lecteurs montrent qu'elle est appréciée pour la variété des actualités signalées que chacun exploite à sa guise et selon ses besoins.

UNE ACTION DYNAMIQUE SUR UN CORPUS DE VEILLE : LA DATA VISUALISATION

Au-delà de la perception qu'en ont ses usagers, il existe d'autres moyens d'évaluer l'intérêt de la veille et d'analyser les contenus proposés. Les techniques de datavisualisation, qui se développent de plus en plus pour l'analyse et la valorisation des données de la recherche, peuvent être avantageusement utilisées. Ainsi, pour exploiter le corpus de 7834 billets parus de 2012 à novembre 2018 dans LaLIST, l'équipe a utilisé l'un des outils libres de visualisation de données développé par l'Inist, ezVIS¹¹, qui permet de constituer des tableaux de bord dynamiques consultables en ligne et offre une vision globale, simple et interactive, du corpus analysé. Au-delà de la simple visualisation, l'utilisation d'un tel outil met en évidence l'apparition et l'évolution des enjeux et des thématiques IST au fil du temps sous forme de graphiques. Le site qui en résulte¹² constitue une première approche, qui pourra être enrichie avec l'apport d'autres métadonnées, comme les résumés, pour affiner l'analyse et l'exploration. Nul doute qu'il y a là des pistes d'avenir pour des exploitations innovantes et enrichies du travail de veille élaboré pour LaLIST¹³.

BRIGITTE CLÉMENT

Inist-CNRS - Département du Développement de l'Offre
Chargée de veille
brigitte.clement@inist.fr

[7] doranum.fr

[8] Les « FAIR data » doivent être « *trouvables, accessibles, interopérables et réutilisables* ».

[9] cat.opidor.fr

[10] Initié par Science Europe, le plan S propose que, à partir de 2020, l'ensemble des publications scientifiques financées sur fonds publics soient accessibles en accès libre.

[11] ezvis.readthedocs.io/en/latest

[12] lalist-2018.dboard.inist.fr

[13] Article écrit avec le concours d'Isabelle Didelot, Equipe Négociations, Inist-CNRS. Remerciements chaleureux à l'ensemble des collègues de l'Inist ayant fait un retour sur leur utilisation de LaLIST et plus particulièrement Alain Zasadzinski et Anne-Marie Badolatto pour le traitement des données ayant abouti au site de visualisation présenté dans cet article.

La veille du côté des URFIST, comment et pour qui la faire ?

À travers des articles de synthèse au sujet des réseaux sociaux académiques publiés depuis 2014 sur *URFISTinfo*, réflexion sur l'intérêt de la veille et de l'écriture dans la pratique de formateur.

La publication entre 2014 et 2017 sur le blog *URFISTinfo*¹ de plusieurs billets au sujet des réseaux sociaux académiques constitue, de bien des manières, une réponse à des interrogations courantes chez les formateurs². Comment faire face au déluge d'informations hétérogènes, faute de synthèses ou de veilleurs spécialisés ? Comment dépasser les limites de supports pédagogiques en ligne mais destinés à des formations en présentiel ? Comment, enfin, mieux diffuser ce travail à l'aune des missions d'accompagnement qui sont celles des URFIST ? C'est, avant tout, un besoin de formaliser les résultats de veille et de prendre du recul qui est au cœur de la rédaction de ces billets. Ce faisant, c'est aussi l'occasion de produire des documents de synthèse mis à la disposition de tous.

Forme souple dans la rédaction et la diffusion, le billet de blog semble le plus adapté, car il permet une publication libre, gratuite et immédiate dans la lignée des principes de la Science ouverte. C'est le meilleur moyen pour traiter de sujets d'actualité et profiter d'une viralité potentielle large, et ce alors même que de plus en plus de chercheurs utilisent les réseaux sociaux sans en connaître toutes les

MÉTHODE ET MÉTHODES

La rédaction des billets s'appuie sur quelques principes, qui ont été posés dès le premier billet. Une ligne éditoriale spécifique, qui consiste à rédiger des billets de signalement et de synthèse au ton neutre, rassemblant des sources sans exhaustivité mais aussi larges que possible (presse, opinions, articles scientifiques, communiqués commerciaux) et toutes lues ; un contenu pédagogique qui privilégie la structuration et la contextualisation des informations, permettant ainsi une bonne compréhension des enjeux et un repérage facile des éléments importants, en fonction des besoins de chacun ; une temporalité lente, pour une analyse à froid, sans signalement au fur et à mesure de références, par exemple sur d'autres médias comme Twitter ; enfin, des publics bien définis, avec comme cible prioritaire les personnels d'appui à la recherche, dans une logique d'autoformation et d'accompagnement des chercheurs.

Malgré les nombreux points communs qui, pour un formateur en URFIST, existent entre la préparation d'interventions en présentiel et la rédaction de synthèses aussi larges que possible, le changement d'échelle et de média oblige, pour le blog, à mieux formaliser les choses. Le rassemblement des références à lire combine une veille occasionnelle au long cours à un état des lieux ponctuel plus complet au moment de la rédaction, et une mise en surveillance « à l'ancienne » à de la recherche d'information classique.

Le champ de la veille, bien défini, nécessite surtout des alertes sur des mots-clés, et trois outils gratuits sont utilisés à cette fin : *Talkwalker alerts* pour le web et *Google scholar* pour les publications scientifiques, avec une boîte mail dédiée ; *Tweetdeck* pour Twitter. Par ailleurs, pour pallier les limites de *Talkwalker alerts* et l'absence d'un bon système d'alertes Google, des requêtes sont faites sur Google *via* les filtres de dates. Ces informations ciblées sont complétées par la veille sur d'autres ressources professionnelles : sites de veille et d'opinion, profils de réseaux sociaux, sans oublier la consultation de revues et d'ouvrages papier. En revanche, en l'absence de sites spécifiques sur le sujet, les flux RSS ne sont pas utilisés, afin de limiter les informations non pertinentes. Jusqu'à la rédaction du billet, les références trouvées sont ensuite stockées dans des dossiers théma-

Comment faire face au déluge d'informations hétérogènes, faute de synthèses ou de veilleurs spécialisés ?

caractéristiques. Contrairement aux publications scientifiques traditionnelles, les billets ne sont pas évalués par des pairs, ce qui permet une certaine liberté de ton. C'est aussi l'occasion d'expérimenter le blog comme outil de communication scientifique. La mise en œuvre du projet de publication de billets sur le blog *URFISTinfo* a été facilitée par la pré-existence du blog collectif du réseau des URFIST. Pionnier lors de sa création en 2004, *URFISTinfo* connaît ensuite une baisse d'activité due au développement de la communication des URFIST sur Facebook ou Twitter. Proposer sur *URFISTinfo* des billets est un moyen de redynamiser le blog et de le réaffirmer comme un point de veille important. Tout en profitant de la caution d'un blog institutionnel sur Hypothèses, notamment pour le premier billet manifeste : « Pour une utilisation critique des réseaux sociaux académiques »³.

[1] urfistinfo.hypotheses.org

[2] Merci à Claire Denecker et Gabriel Gallezot pour leurs réflexions.

[3] urfistinfo.hypotheses.org/2596

tiques, dossiers mis à profit pour mettre à jour les connaissances dans le cadre de besoins de formation.

Dans l'organisation des billets, le choix d'un plan récurrent répond à un double objectif : faciliter l'organisation des références d'une part, fournir au lecteur un vrai outil comparatif d'autre part. Le choix d'un rythme annuel et le décalage vers l'été, période de moindre activité de formation en URFIST, permettent d'avoir plus de recul. Il ne s'agit pas de sortir des scoops mais de décanter l'information, et la fameuse FOMO (*fear of missing out*) du veilleur, la peur de rater des nouvelles importantes, devient secondaire ! Au final, avec des objectifs clairs et un minimum de discipline, ce ne sont ni la veille et la recherche d'information, ni l'organisation de ces informations, qui sont le plus difficile, mais bien le volet écriture quand on est peu familier de l'exercice. Et, comme pour tout exercice, l'entraînement régulier est la meilleure réponse...

QUEL BILAN POUR LE FORMATEUR ?

Les billets rédigés (cinq billets représentant 70 pages), conçus comme une aide aux formateurs et aux formations, sont devenus des outils personnels d'accompagnement et sont relus systématiquement avant une intervention. Ils ont aussi répondu à des demandes de collègues, demandes auxquelles il aurait été impossible de faire face uniquement par des actions de formation en présentiel. Par ailleurs, ils ont confirmé le gain en visibilité de la tenue d'un blog – pour le meilleur et pour le pire... En effet, alors que l'un des objectifs était de diminuer le nombre de demandes d'interventions reçues par l'URFIST, celles-ci se sont au contraire accrues ! Des pistes pour faciliter la lecture des billets ont également été identifiées (table des matières, renvois entre texte et notes...). Reste la question de la temporalité. Certes, l'accent a été mis sur l'analyse à froid, mais que faire quand l'actualité s'emballe et nécessite un éclairage circonstancié ? Le blogueur spécialisé sur un thème n'est-t-il pas attendu et n'a-t-il pas une forme de responsabilité, qui l'oblige à réagir ? Les billets de 2017 concernant les réseaux sociaux académiques devraient être pour autant les derniers sur le sujet. Comme l'illustre la croissance de la taille des billets, la littérature à recenser, et donc le recensement, sont proportionnels au développement des réseaux académiques eux-mêmes. Ainsi, le billet d'août 2017 a nécessité près d'un mois et demi de travail. Il devient irréaliste de poursuivre sur cette la question sous cette forme. De plus, un nouveau champ d'accompagnement des formations se développe autour de l'identité numérique, qui fait l'objet d'un billet rédigé en 2018. L'expérience acquise avec les précédents billets a été mise à profit afin de proposer, au-delà d'actions de formation en présentiel, un outil facile à transmettre où chacun

vient prendre ce dont il a besoin, faisant du billet de blog un outil d'autoformation parmi d'autres et un élément de la boîte à outils du formateur.

Quand on travaille en URFIST, la démarche du blogueur rejoint la démarche du formateur. Au-delà des modalités de veille et du contenu à transmettre, il faut se demander pourquoi et pour qui bloguer ? Dans le cas des URFIST, le blog permet de prendre du recul, analyser et penser. Il permet aussi de proposer diverses formes d'accompagnement et, enfin, de rendre mieux visibles certaines thématiques des URFIST. Dès lors, la véritable difficulté consiste à pouvoir repérer les sujets émergents et nécessite de disposer du temps et des outils pour le faire le mieux possible.

ALINE BOUCHARD

URFIST de Paris
aline.bouchard@chartes.psl.eu

● ● ● Le réseau des URFIST

Depuis leur création au début des années 1980, les sept unités composant le réseau national des Unités Régionales de Formation à l'Information Scientifique et Technique (URFIST) – Bordeaux, Lyon, Nice, Paris, Rennes, Strasbourg, Toulouse – accompagnent les professionnels de l'information-documentation, les enseignants-chercheurs et les doctorants face aux évolutions de l'information scientifique et

technique. Leurs missions sont la formation, la production de ressources pédagogiques, la recherche et la veille. Dans la continuité, le groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Réseau URFIST » créé en 2017 a vocation à favoriser des partenariats avec d'autres acteurs de l'information scientifique et technique au niveau national et international, tant pour la recherche que pour des formations innovantes.



Credit photo John Towner - Unsplash

En tant que producteur d'informations analysées et synthétisées pour la veille stratégique au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche, AEF info doit aussi mettre en place sa propre stratégie de veille.

Veiller pour les veilleurs : AEF info au service des décideurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

AEF info est un groupe de presse professionnelle, créé en 1998, qui produit de l'information en ligne (aefinfo.fr) en continu, à destination des décideurs notamment de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation¹. Dans ce secteur soumis à la compétition internationale et en réforme permanente, AEF info est un outil de travail et de veille stratégique, fondé sur une pratique journalistique rigoureuse, équidistante et réactive. La multiplication des sources (médias gratuits, réseaux sociaux, réseaux professionnels,...) rend indispensable le travail de tri, de vérification, de hiérarchisation et de mise en perspective de l'information, en particulier pour des dirigeants dont le temps est compté.

DES INFORMATIONS PRÉCISES ET TECHNIQUES

En tant que média professionnel – par opposition à la presse grand public – AEF info publie des dépêches sur l'actualité de

son secteur. Cela va des nominations des équipes dirigeantes dans les établissements, associations, ministères, collectivités, à l'annonce d'une nouvelle réforme par le gouvernement, en passant par les politiques et les initiatives mises en œuvre par les opérateurs (universités, grandes écoles, organismes, etc.), ou encore par les prises de position des associations, syndicats, partis politiques, par la jurisprudence, ... En résumé, toutes les informations qui permettent aux décideurs de remplir leurs missions en toute connaissance de cause. Les dépêches d'AEF info s'autorisent à entrer dans « la technique », à détailler les processus d'élaboration et de décision, et essaient – même si ce n'est pas toujours facile – de retranscrire les subtilités et les nuances. C'est notamment grâce à l'expérience et à l'expertise des journalistes que ce travail de dentelle est rendu possible².

DES FORMATS VARIÉS

Cet outil de travail et de veille que constituent les dépêches d'AEF info se décline dans des formats variés, pour répondre au mieux aux besoins des lecteurs. L'essentiel de la production, ce sont des dépêches d'actualité ou des interviews de personnalités ou de dirigeants. Mais ce sont aussi des dépêches pour signaler par exemple des textes publiés au Journal Officiel ; des articles parus dans la presse nationale et régionale (une revue de presse est diffusée quotidiennement) ; des initiatives d'établissements étrangers sur la pédagogie ou la recherche. Tous ces signalements renvoient vers d'autres sites pour ceux qui veulent approfondir.

Les produits proposés souhaitent aussi offrir aux lecteurs des temps pour réfléchir et prendre de la hauteur. C'est pourquoi, outre la diffusion de tribunes d'experts, nous publions des dossiers et décryptages sur des sujets qui ne font pas forcément l'actualité quotidienne mais marquent le secteur, ou à l'inverse sur ceux qui évoluent quasiment

chaque jour et qui nécessitent, parfois, de s'arrêter pour faire le point. c'est dans ce souci que s'inscrit la publication récente du premier *Cahier de tendances 2019 de l'ESRI* qui, à partir du travail quotidien de veille et de « signaux faibles » préalablement repérés, identifie 10 tendances qui devraient marquer le secteur dans les années qui viennent.

Suivant en cela les évolutions dans le traitement graphique des données, AEF info met en œuvre infographies et data visualisation. De nombreuses données sont désormais disponibles de manière ouverte, et l'objectif est de les décrypter et d'en tirer des éléments de comparaison à l'échelle nationale, régionale ou internationale, ou d'identifier des évolutions sur un temps long – une autre manière de prendre du recul et de confronter les intuitions à la réalité des chiffres.

DES SOURCES MULTIPLES

Comme toute rédaction, AEF info gère ses propres outils de veille (réseaux sociaux, sites, agrégateurs...) et est inondée de communiqués de presse, ce qui représente un gros travail de tri quotidien. Cependant, l'essentiel du travail de veille et de détection des sujets et tendances, se fait à travers les relations de confiance nouées et entretenues avec les acteurs de l'ESRI qui sont ainsi, tout à la fois, les lecteurs et les consommateurs, mais aussi les sources et les producteurs.

ANAÏS GÉRARD

Directrice de la rédaction
Enseignement et Recherche
AEF info
anais.gerard@aefinfo.fr

[1] AEF info fournit de l'information également sur l'enseignement scolaire, la formation professionnelle, les ressources humaines et la politique de l'emploi, la protection sociale, la sécurité, le développement durable, l'habitat et l'urbanisme.

[2] 80 journalistes travaillent à AEF Info, dont une douzaine à Paris sur l'ESRI et une dizaine de correspondants en région.



Source Pixabay - CC0 Creative Commons

Veiller avec Slack à l'Inist-CNRS

Conçu à d'autres fins, l'outil Slack permet également aux équipes de l'Inist-CNRS de faire de la veille partagée.

Début 2016, le département projets et innovations (DPI) de l'Inist-CNRS a mis en place un outil de messagerie instantanée d'entreprise se basant sur l'outil Slack.

L'objectif essentiel de cette installation était de créer de nouveaux liens numériques entre les différents utilisateurs, de façon à resserrer virtuellement les échanges entre les équipes projets, éparpillées sur plusieurs bâtiments. Cette messagerie instantanée avait pour ambition de faciliter les discussions spontanées, à mi-chemin entre le mail et le téléphone. Elle n'avait initialement aucun rapport avec le besoin de fédérer une veille, mais plutôt le désir de répondre à un besoin de réseau social d'entreprise.

LA MÉCANIQUE DE LA MESSAGERIE INSTANTANÉE SLACK

La première étape pour l'utilisation de Slack est la création d'un "espace de travail" dédié sur lequel toutes les personnes disposant d'une adresse mail se terminant par @inist.fr peuvent s'inscrire. Une fois inscrites, les personnes arrivent dans l'espace de travail, qui est organisé en plusieurs "chaînes". Ces chaînes sont assimilables à des salons de discussions thématiques et se composent syntaxiquement d'un dièse suivi de quelque caractères (ex : #arabesque). La politique de l'Inist-CNRS est que toutes les chaînes

Avec Slack, les utilisateurs disposent d'une application web (ou bureautique) directement connectée sur le réseau, et ils peuvent envoyer des messages dans les différentes chaînes. Chaque message envoyé est instantanément diffusé à l'ensemble des personnes abonnées ayant rejoint la chaîne en question. Une discussion informelle et spontanée peut alors démarrer entre une, deux ou N personnes. Ces messages sont chronologiquement enregistrés un certain temps dans la chaîne, et sont consultables de façon asynchrone par les personnes qui n'étaient pas connectées sur la messagerie au moment de la discussion.

ET LA VEILLE DANS TOUT ÇA ?

Trois des chaînes présentées (#ist #dev et #agile) ont pour vocation de permettre les échanges sur différentes disciplines, et sont de plus transversales aux différents projets et applications de l'Inist-CNRS sur lesquels travaillent les participants aux chaînes. La première (#ist) regroupe les discussions autour de l'information scientifique et technique. La seconde (#dev) permet d'échanger sur le développement informatique. Enfin, dans la troisième (#agile), se mêlent des discussions concernant les méthodes agiles, car ces dernières sont fortement utilisées au sein de l'Inist-CNRS.

Avec Slack, les utilisateurs disposent d'une application web (ou bureautique) directement connectée sur le réseau

soient accessibles publiquement, et non de manière sélective selon les centres d'intérêt supposés des participants, de façon à stimuler (ou au moins permettre) la communication transversale (inter projets, inter métiers). De ce fait, chacun est libre de s'abonner ou se désabonner de telle ou telle chaîne en fonction de ses intérêts du moment.

Les chaînes créées étaient de différentes natures, thématiques disciplinaires (ex : #ist #dev #agile), liées aux projets et applications (ex : #istex #bibcnrs #ezparse #conditor #panist), autres (ex : #la-cafet et #activity).

Dans la pratique, il s'est avéré que, en plus de l'échange d'information et de la discussion entre personnes impliquées, ces trois chaînes sont utilisées pour partager des articles trouvés sur le web. Les personnes du département diffusent alors au fil de l'eau les liens découverts sur le web ou sur d'autres réseaux sociaux comme Twitter. Dans la grande majorité des cas, ces partages ne suscitent aucune réaction visible de la part des collègues, sans que cela signifie que les liens ne sont pas consultés. Parfois, des discussions émergent.



Crédit photo Jose Ros - Ursplash

Dans certains cas, les participants des projets en cours y trouvent un très fort intérêt, et cela peut provoquer différents effets : une réunion informelle à la machine à café, la formalisation d'une fonctionnalité qui sera discutée puis ajoutée dans les priorités du projet, voire une réalisation concrète dans une application qui sera alors directement utilisable en production. Dans d'autres cas, cela peut provoquer l'inscription ou la participation à un congrès, ou un débat enflammé sur un nouveau concept ou technologie émergente annonçant la révolution d'une discipline.

Ce type de veille, non cadrée, s'inscrit dans une approche *bottom-up*. La démarche reste volontaire pour le partage, mais aussi dans la curiosité d'aller piocher des idées et de les transposer dans son contexte. Grâce à l'usage « détourné » d'un outil dont ce n'est pas la fonction première, la veille s'effectue avec un formalisme léger, propice à l'innovation.

STÉPHANE GULLY

Responsable du Département
Systèmes d'information et du numérique
Abes
stephane.gully@abes.fr

C'est pas demain la veille : la veille professionnelle de la BU Lille Droit et santé

Le blog *C'est pas demain la veille* vise à concilier apports de la veille professionnelle et besoins de la formation continue.

Régulièrement, la sphère médiatique attire l'attention sur l'importance de savoir identifier l'information fiable dans un contexte d'« infobésité ». La lutte contre cette infobésité est devenue un véritable enjeu, aussi bien pour les professionnels de la documentation et de l'information que pour les citoyens de manière plus générale.

Effectuer une veille professionnelle est indispensable à l'actualisation des connaissances, à la qualité du service rendu aux usagers et à la préparation des concours et examens. Ainsi, la mise en place d'outils et de stratégies collectives pour assurer une diffusion et un partage de l'actualité professionnelle a été envisagée, pour les bibliothèques de Lille, Droit et Santé, comme une modalité complémentaire aux dispositifs de formation continue.

Les bibliothécaires sont formés à la sélection, au tri et à l'analyse de l'information, et cette formation peut parfaitement s'exercer dans le domaine de la veille. L'ajout de favoris dans un navigateur internet, l'utilisation d'un agrégateur de flux RSS, le suivi d'activité des réseaux sociaux de bibliothèques, de collègues français et étrangers, etc. sont autant d'éléments méthodologiques pour que la veille gagne en temps et en efficacité.

GESTION ET STRATÉGIES DE VEILLE

La mise en place de la veille a été investie dès 2014 de manière volontariste par la direction du SCD, comme un enjeu pour accompagner efficacement les évolutions des métiers et des structures. Après la phase d'analyse et de tests des différents outils existants sur le marché, l'équipe chargée de la réflexion sur cette question a proposé de diffuser la veille par deux moyens : un blog pour son accessibilité, sans identification préalable, ouvert à tous sur le web ; des ateliers conviviaux, s'appuyant sur les billets du blog, pendant lesquels les collègues sont invités à échanger et partager leurs connaissances. Pour accompagner la naissance du blog,

une charte éditoriale a été rédigée et mise en ligne^[1]. Garantie de la cohérence des contenus proposés, la charte porte notamment sur les sujets des billets, qui doivent explorer l'actualité du monde universitaire et plus spécifiquement les enjeux des bibliothèques. Les billets peuvent être rédigés par des collègues participant à des journées d'étude ou à des stages, quand la thématique apporte un éclairage nouveau ou favorise l'avancée de la réflexion sur un projet en cours ou à venir dans l'établissement. De plus, si chacun est invité à commenter les billets et partager sa veille, les commentaires sont modérés en amont. Enfin, chaque billet est indexé avec plusieurs mots-clés permettant aux lecteurs du blog de retrouver aisément un sujet via un nuage de tags, et des focus sur un point d'actualité sont proposés via la rubrique « En bref ».

Les rédacteurs ont conservé leurs modes de veille personnels (newsletters, agrégateurs de flux RSS, réseaux sociaux...), ainsi que leurs centres d'intérêt, liés soit à leur profil de poste, soit à leur curiosité professionnelle ou appétence personnelle : les compétences liées à la veille sont ainsi mutualisées pour être partagées. La fréquence de publication (un billet par semaine) est une contrainte assez exigeante mais qui se révèle très formatrice. En effet, le rédacteur doit s'approprier le sujet choisi, proposer des liens, des lectures complémentaires, bref être un facilitateur pour aider au repérage des informations pertinentes et fiables dans le flux d'informations évoqué précédemment. Le lecteur accède ainsi à une information rapide sur un sujet, mais il peut également approfondir sa lecture en cliquant sur les liens proposés.

ATTISER LA CURIOSITÉ PROFESSIONNELLE

Dans tous les cas, l'idée est d'attiser la curiosité professionnelle. Quant aux ateliers

conviviaux envisagés comme un prolongement et un approfondissement de l'activité de veille, vont bientôt leur succéder la généralisation au sein du SCD de l'université de Lille^[2] des « Décas », ateliers de formation continue mis en place par l'ex-université de Lille 1.

Le blog de veille étant un outil en constante évolution, un bilan annuel permet à l'équipe rédactionnelle de connaître quels sont les billets les plus consultés et d'infléchir la ligne éditoriale vers un ou des axes particuliers. Loin d'être exhaustif, et ne souhaitant pas se substituer à la veille personnelle, *C'est pas demain la veille* propose un mode de communication interne alternatif, partageant des objectifs avec la formation continue – et dont l'extension à l'ensemble des équipes de la nouvelle entité documentaire est en cours.

ELSA DEVARISSIAS

elsa.devarissias@univ-lille.fr

GÉRALDINE HUYGHE

geraldine.huyghe@univ-lille.fr

ALINE MAZIN

aline.mazin@univ-lille.fr

Service Commun de la Documentation de
l'Université de Lille, Droit et Santé

[1] cestpasdemainlaveille.com

[2] Après la fusion des trois universités lilloises, effective au 1^{er} janvier 2018.

Credit photo Markus Spiske temporusch.com - Peels



Ouverture de DATA.IDREF.FR

Lors de la première conférence du World Wide Web Consortium (W3C) organisée en 1994, Tim Berners-Lee, l'inventeur du Web, traçait déjà le possible futur du web et proposait, dès 1998, une véritable «feuille de route» vers le web sémantique.

L'idée maîtresse pour favoriser interopérabilité et traitements automatisés : intégrer à l'espace documentaire que constituait le web dans sa dimension initiale une nouvelle logique basée sur les relations entre les différentes entités (lieu, personne, concept, oeuvre...).

À cet effet, le W3C a développé RDF¹, langage de modélisation conçu pour décrire tous les types de relations entre les ressources elles-mêmes et leurs métadonnées selon la forme canonique de triplets «sujet, prédicat, objet».

Prenons l'exemple d'une série d'assertions, dont chacun des éléments possède une adresse pérenne, URI composée de préférence à partir de référentiels ou de vocabulaires standardisés : «Edgard Allan Poe» (sujet) «est l'auteur de» (prédicat 1) «Histoires extraordinaires» (objet 1) et «Aventures d'Arthur Gordon Pym» (objet 2) qui «ont pour traducteur» (prédicat 2) «Charles Baudelaire» (objet 2) et «Charles Baudelaire (sujet) «est l'auteur de» (prédicat 1) «Les fleurs du mal» (objet 3). À partir de cette logique relationnelle, se forme un graphe de connaissances présentant par exemple la liste de tous les titres ayant pour auteur ou pour traducteur Charles Baudelaire.

Au delà de certaines réalisations phare comme *Wikidata*², les réservoirs de données structurées en RDF se mettent progressivement en place dans le monde de la documentation révélant toute la richesse et le potentiel des métadonnées produites par les bibliothèques, comme en témoignent des initiatives comme *data.bnf.fr*³, *data.persee.fr*⁴ et maintenant *data.idref.fr*⁵.

Des autorités Sudoc à data.idref.fr

Depuis 2010, les principes du web sémantique ont guidé plusieurs réalisations de l'Abes, notamment en ce qui concerne la valorisation des données d'autorité.

En effet, jusqu'à la mise en service

d'IdRef⁶ en 2010, les notices d'autorité Sudoc (personnes, familles, titres et auteur/titre, collectivités, congrès, lieux, concepts) n'étaient visibles que par les professionnels du réseau Sudoc. IdRef a non seulement renforcé leur visibilité mais a également permis d'en diversifier les usages, tout d'abord au service des autres environnements documentaires de l'Abes (Calames et theses.fr) puis au service de plusieurs projets nationaux.

En accord avec les principes du web sémantique, les données d'autorité ont été dotées d'adresses pérennes et d'une modélisation RDF exprimée dans les vocabulaires standards, ce qui garantit leur interopérabilité et une bonne exposition sur le Web en vue de leur réutilisation.

Toutefois, pour que les utilisateurs puissent bénéficier pleinement de la richesse des données, il est apparu nécessaire de mettre à leur disposition un Triple Store⁷, base conçue spécifiquement pour accueillir des données modélisées en RDF et interrogeables avec le langage SPARQL⁸. C'est chose faite avec la mise en service fin 2018 de *data.idref.fr*.

Faciliter l'exploration des données

Dès son ouverture, *data.idref.fr* est riche d'environ 110 millions de triplets – ce qui correspond aux 3,5 millions de notices d'autorités IdRef associés aux 33 millions de liens générés avec les 11 millions de références bibliographiques Sudoc.

Ainsi, *data.idref* accroît les possibilités d'exploration et d'exploitation des données Sudoc : il est désormais possible de surfer sur les relations entre documents et autorités ou de relier les autorités entre elles par l'intermédiaire des documents...

Illustration de la richesse de la modélisation en graphe, les liens sémantiques ont une densité particulière puisqu'ils font le lien « classique » entre les auteurs et leurs références bibliographiques, mais portent également l'information sur le sens et la nature des relations. Ainsi, il

est désormais possible de distinguer les documents dont Baudelaire est l'auteur de ceux pour lesquels il est traducteur ou préfacer.

Passer du calcul et de l'affichage à la volée des liens et des ressources au calcul stocké de ces mêmes objets ne devait toutefois pas se traduire par une perte de « fraîcheur » des données. Petite originalité, tant technique que fonctionnelle, par rapport à d'autres Triple Stores en service, *data.idref.fr* est branché directement sur les environnements de production des catalogues. Les données sont donc modifiées en temps réel, pour des résultats parfaitement à jour.

Seconde originalité de *data.idref.fr* : pour élargir l'accès à ce formidable gisement de données et faciliter la navigation dans les triplets, trois interfaces de recherche sont proposées, s'adaptant ainsi aux usages néophytes comme plus aguerris. La navigation peut commencer par une interrogation en langage naturel ouvrant sur des rebonds de lien en lien et un affichage par facettes. Avec l'interface YASGUI⁹, la rédaction des requêtes est facilitée grâce aux nombreuses requêtes-exemples proposées. Enfin, pour des usages experts, un éditeur SPARQL est disponible.

FRANÇOIS MISTRAL

Abes - Service Référentiels et Autorités
francois.mistral@abes.fr

[1] Resource Description Framework w3.org/RDF

[2] wikidata.org

[3] data.bnf.fr

[4] data.persee.fr

[5] data.idref.fr

[6] www.idref.fr

[7] fr.wikipedia.org/wiki/Triplestore

[8] SPARQL Protocol and RDF Query Language est un langage d'interrogation spécifique pour les données RDF.

[9] about.yasgui.org

2018-2022 : La nouvelle odyssee de l'Abes

Après validation par son conseil d'administration, l'Abes a officiellement lancé son projet d'établissement 2018-2022. C'est un moment important qui marque la fin d'un long processus de réflexion et le début d'une profonde transformation.

La rédaction de ce plan stratégique a été initiée en septembre 2017 lors d'un séminaire mené en forum ouvert, séminaire au cours duquel s'est exprimée l'expertise collective des équipes de l'Abes. Cette rédaction s'est enrichie des recommandations de l'Hcéres et de l'Inspection générale des bibliothèques, ainsi que des avis des parties prenantes de l'Abes – le ministère de l'Enseignement supérieur, en tant que tutelle, le Conseil d'administration et le Conseil scientifique, la commission ADBU – SSI représentante des usagers, et enfin les professionnels qui ont répondu à la consultation publique sur le pré-projet via un wiki dédié.

DES MISSIONS ÉTENDUES...

Conformément à sa mission première définie en 1994 dans son décret fondateur, l'Abes développe des applications et services destinés aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR), dans le but d'organiser la production et l'accès aux catalogues bibliographiques, aux bases de données ainsi qu'aux documents, sur support physique ou numérique.

Afin de répondre aux besoins des communautés de l'ESR, l'Abes a investi de nombreux domaines, tels la collecte nationale des thèses de doctorat au format électronique (2006), le signalement des manuscrits et archives (2007), la transition bibliographique (2010), le déploiement d'un système de gestion de bibliothèque mutualisé - SGBm (2014). Depuis 2002, l'Agence, en collaboration avec le consortium Couperin, assure l'achat de ressources électroniques, comme la licence Elsevier, ou les Licences nationales, acquises dans le cadre du programme ISTEEX (2012) puis du plan de soutien national à l'édition scientifique française (2016).

... DANS UN CONTEXTE EN FORTE ÉVOLUTION

Les changements radicaux du contexte dans lequel évolue l'Abes ont profondément influencé ses modes d'action et de coopération. Le développement de l'*open access* et de l'*open source*, la mise en œuvre du web de données, la concentration des acteurs commerciaux, l'autonomie renforcée des universités, les politiques en faveur de la Science ouverte, ont renouvelé l'action commune aux principaux acteurs de la documentation et de l'IST sur un plan national (BnF, CCSD, CIEPS, Inist-CNRS, HumaNum ou Persée), ainsi que les modalités de coopération avec les organismes homologues à l'échelle internationale.

Au service d'un réseau de 3 000 bibliothèques et 10 000 professionnels de la documentation – auxquels se sont ajoutés depuis 2006 des dizaines de milliers de doctorants, chercheurs et personnels administratifs impliqués dans le circuit des thèses de doctorat, l'Abes a su gérer la tension forte entre la diversification continue de ses champs d'action et la nécessaire consolidation de ses outils et services rendus 7 jours sur 7 et 365 jours par an.

POUR UNE RELATION RÉNOVÉE AVEC LES RÉSEAUX

Si l'Abes s'engage à préserver le service quotidien fourni aux bibliothèques, un renouvellement en profondeur de ses modes d'action est programmé, afin de co-construire avec les réseaux les prochaines solutions innovantes, de qualité et économiques. L'objectif est de renforcer les coopérations avec les professionnels des réseaux de signalement, ainsi que le sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle dont la forte identité s'appuie sur des savoir-faire spécifiques.



Le plan d'action du projet d'établissement 2018-2022 comporte 19 actions prioritaires réparties en trois domaines :

- Refonder le système de gestion de métadonnées
- Repositionner l'Abes vis-à-vis de ses partenaires et de ses réseaux
- Renouveler le socle des outils et des méthodes de travail de l'Abes

abes.fr/Connaitre-l-Abes/Projets-d-etablissement

Une vision, quatre domaines d'intervention

La recherche d'un effet durable et perceptible des communautés de l'ESR sous-tend la vision du projet d'établissement 2018-2022, qui identifie quatre domaines d'intervention.

Repenser les outils de production des métadonnées au bénéfice de la Science ouverte

La mission première de l'Abes consiste à produire des métadonnées de qualité, car produites et enrichies par des professionnels dont c'est le métier, et à les mettre à disposition des communautés de l'ESR via un réservoir de données documentaires décrivant les documents disponibles, les publications, les personnes, les organisations, les lieux, les mots sujets, ainsi que toutes les entités liées. Grâce à ce réservoir qualifié et étendu, et à des outils de gestion flexibles et ouverts, les communautés scientifiques disposent d'une base de référence en libre accès tendant à l'exhaustivité, qui alimente les principaux processus des systèmes documentaires de l'ESR, dans toutes les disciplines.

Si la production et le partage des données sont des techniques bien maîtrisées par l'Abes, l'amplification des flux de métadonnées, notamment de ressources électroniques, impose de se doter de nouveaux outils capables de réaliser ces opérations à grande échelle et d'automatiser les processus afin de disposer quasiment en temps réel de données documentaires de multiples natures et sources. Ce saut technologique permettra en outre d'offrir de nouveaux services et participera, à l'échelle internationale, au renforcement des échanges de métadonnées de l'ESR.

Renforcer l'intégration des identifiants produits par l'Abes afin d'accroître la visibilité de la recherche française

Une information scientifique de qualité se construit sur un système d'identifiants internationaux standards (DOI, ISNI, VIAF, ORCID, ISSN, ISBN, ISIL, etc.) et sur des formats de données ouverts et interopérables. Avec des applications comme IdRef ou Theses.fr, l'Abes dispose de deux référentiels d'autorité uniques au niveau national,

ainsi que des outils et du savoir-faire pour proposer à la communauté ESR d'identifier l'ensemble des publications et des chercheurs français, tout en garantissant la sécurité et la liberté d'accès à ces informations. En mettant en relation les identifiants IdRef avec les référentiels les plus utilisés par les chercheurs, l'Abes renforce la visibilité de la recherche et des chercheurs français dans les systèmes d'information interconnectés à l'échelle internationale, et facilite ainsi l'accès à leurs productions.

Favoriser la modernisation des pratiques dans les établissements

Afin de répondre aux besoins des bibliothèques et des établissements universitaires et de recherche, les solutions techniques et les services seront construits en relation avec les utilisateurs et évalués de façon continue. Ainsi, l'Abes va mettre en place un environnement favorable pour que chaque établissement soit en mesure d'adopter de nouvelles pratiques, de revoir l'organisation du travail documentaire et de développer de nouveaux services à destination des étudiants, enseignants et chercheurs.

Outre la sécurisation de son infrastructure informatique, sur laquelle repose le développement de ces services, l'Abes entend favoriser les pratiques de co-construction, simplifier les circuits administratifs et adapter son modèle économique à l'évolution de ses missions.

Mutualiser les solutions pour garantir une économie de moyens

Depuis sa création, le Sudoc constitue le socle d'un travail collaboratif pour les professionnels des bibliothèques de l'ESR, ce qui a permis de rationaliser le travail, de réduire les coûts, et d'améliorer la qualité du service des bibliothèques.

L'Abes s'engage à poursuivre cet objectif en veillant à améliorer les solutions et les services proposés, qu'il s'agisse de leurs performances, de leur utilité ou de leur économie. Pour cela, elle se dote de méthodes de gestion plus souples, et collabore à l'échelle internationale avec les partenaires les plus actifs et les plus pertinents afin de partager les innovations et les meilleures pratiques.

L'investissement délégué à l'Abes par l'Etat pour concevoir des outils et des services adéquats est le gage d'une économie substantielle pour chaque établissement, avec pour corollaire la satisfaction des professionnels des bibliothèques et de leurs usagers.

LA TRANSITION A DÉJÀ COMMENCÉ

Les professionnels de la documentation le savent, la production partagée des données bibliographiques et d'autorité est en révolution, à la fois conceptuelle et technologique. Pour accompagner ce mouvement de fond, l'Abes, partenaire de la BnF, co-pilote le programme Transition Bibliographique depuis 2014. Dans cette même logique, le projet de mise en oeuvre du Fichier National d'Entités (FNE) en collaboration avec la BnF officialisé en 2018, fait partie intégrante du plan stratégique 2018-2022.

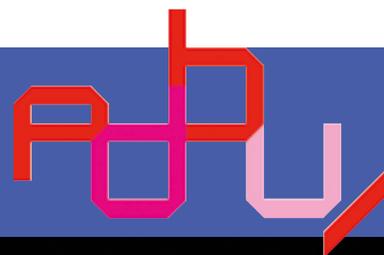
Nous entreprenons un long voyage, des découvertes nombreuses et inattendues sont au programme. Ceci ne doit pas nous inquiéter, car l'Abes, durant les cinq prochaines années comme depuis sa création, menera son projet tout en gérant la tension entre consolidation et nécessaire évolution de ses services et outils. Pour ce faire, elle s'appuiera sur les compétences de ses équipes et de ses réseaux ainsi que sur les transformations positives de notre environnement. La maturité des concepts et des technologies de l'information, le développement du web de données, de la fouille de textes et de l'intelligence artificielle, la croissance de l'accès ouvert à l'information scientifique et aux données de la recherche constituent autant d'opportunités pour les bibliothèques de l'ESR.

C'est avec ces atouts que l'Abes, en tant qu'agence nationale spécialisée au service de ses réseaux, entend contribuer au rayonnement des Universités et de la Recherche, en France et à l'international.

DAVID AYMONIN

Directeur de l'Abes
david.aymonin@abes.fr

48^{ÈME} CONGRÈS DE L'ADBU (Brest, 25-27 septembre 2018)



Le 48^{ème} congrès de l'ADBU, organisé en partenariat avec l'UBO (Université de Bretagne-Occidentale) s'est tenu cette année à Brest, du 25 au 27 septembre. Le Quartz (scène nationale de Brest) a accueilli pendant trois jours les congressistes, rassemblés autour de la question des « bibliothèques universitaires, catalyseurs de réussites ».



Telle l'hydre, petit animal aquatique qui garde une jeunesse potentiellement éternelle en se régénérant, les bibliothèques universitaires se renouvellent constamment, bouleversant leurs missions initiales. En ouverture du congrès, Sophie Kennel, directrice de l'Institut de développement et d'innovation pédagogiques (Idip) de l'université de Strasbourg, indiquait qu'il fallait privilégier les activités orientées vers la réussite des étudiants. Avec le développement des learning centers, et plus généralement la requalification de leurs espaces, les bibliothèques deviennent des tiers lieux, points de rencontre obligés sur les campus. À l'heure du tout dématérialisé, du consumérisme universitaire, la bibliothèque, lieu de transmission des savoirs et de socialisation, permet à l'apprenant de devenir étudiant, d'apprendre à apprendre, à chercher, à trouver l'information – autant de conditions à la réussite académique, professionnelle, mais aussi personnelle.

Politiques publiques et réussite des étudiants

Avec la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants¹, les politiques publiques ont pris acte du défi à relever. Dans ce contexte, les structures documentaires doivent mettre en regard la réussite académique et la réussite personnelle et éducative des étudiants, et la seule gestion des indicateurs de réussite aux diplômes n'est plus suffisante. Il faut centrer l'attention des professionnels, et particulièrement des bibliothèques

universitaires, sur l'étudiant, pour lui donner les moyens de construire son parcours et de s'épanouir.

La réussite académique passe aussi par la prise en compte de l'hétérogénéité des publics étudiants. Certains ne sont en effet pas préparés à des études universitaires, et nécessitent une attention plus grande pour ce qui de leur accompagnement, qui doit tendre vers une personnalisation voire une individualisation. Dans cette perspective, le développement de compétences transversales et l'amélioration des apprentissages a été évoqué au cours du congrès via un retour d'expérience du LIC de Bruxelles, structure ouverte qui accueille sur le campus de l'université Libre de Bruxelles des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

Les bibliothèques, lieux d'apprentissage informels

La présentation du service Info Campus, guichet unique au sein de l'université d'Angers, a permis de découvrir comment ce nouveau service, réparti sur deux sites, favorise la rationalisation des services d'assistance aux étudiants. Hors scolarité, Info Campus a vocation à renseigner sur l'ensemble des offres de l'université, dès la période des inscriptions - avec des étudiants ambassadeurs, spécialement formés – mais aussi tout au long de l'année, différents professionnels, les « experts », offrant leur assistance lors de permanences.

Les bibliothèques évoluent pour devenir des lieux d'apprentissage informels. De

nouveaux types d'espaces émergent : amphithéâtres collaboratifs où les rangées de sièges sont remplacées par des tables collaboratives ; *learning commons*, espaces d'apprentissages. Des études montrent que les étudiants passent quatre fois plus de temps dans les espaces informels que dans les espaces formels d'une bibliothèque. Dès lors, la tendance la plus rationnelle lors de la conception d'un nouveau bâtiment conduit à l'installation d'un bâtiment iconique, dans lequel sont rassemblés tous les espaces formels et informels ainsi que les services innovants. À cet égard, le retour d'expérience sur la transformation de la bibliothèque de l'université Concordia à Montréal donne à voir un bouleversement aussi radical que réussi. Avec des horaires d'ouverture exceptionnels (7jrs/7 et 24h/24), ainsi qu'une variété d'espaces de travail adaptés à tous les types d'apprentissage et d'apprenants, la bibliothèque se situe résolument comme une hydre particulièrement active. Pour ce qui est du renouvellement des instances de l'ADBU, le congrès de cette année marquait la fin de mandat du bureau actuel de l'association. À la tête de l'ADBU depuis 2012, Christophe Péralès (SCD Paris Diderot) cède la place à Marc Martinez (SCD Lyon III) à compter du 1^{er} janvier 2019.

PIERRE FUNK

Abes - Service Monographies, archives,
autres ressources
pierre.funk@abes.fr

[1] Loi du 8 mars 2018.

Les plans de conservation partagée des périodiques : **JOURNÉE CTLes** du 5 octobre 2018

La conservation partagée des collections de publications en série constitue, avec la mise en ligne de collections numériques, un enjeu important.



CENTRE TECHNIQUE DU LIVRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Abes et le CTLes en première ligne

Si, pour ce qui est du pilotage des PCPP thématiques, le CTLes a une mission nationale, l'Abes est bien évidemment un partenaire indispensable dans la mise en œuvre des PCPP, qui ne peut s'envisager qu'à la condition de disposer de données descriptives fiables sur les collections à gérer, que ces données soient bibliographiques ou liées aux collections matérielles décrites.

Dans sa présentation de la journée, Sophie Mazens, représentante du MESRI, souligna que la collaboration entre ces deux opérateurs est essentielle à la prise en compte des PCPP dans toutes leurs composantes, et notamment celles liées à la fourniture de documents – il ne faut pas oublier qu'un PCPP n'a pas seulement pour vocation d'aider à l'élimination de collections redondantes, mais qu'il est aussi, surtout, l'occasion de mettre en place des politiques dynamiques et concertées entre les établissements participants pour favoriser la bonne circulation et la bonne diffusion des collections conservées.

Si les PCPP pilotés par le CTLes intéressent en priorité les établissements relevant de l'enseignement supérieur, ce n'est pas forcément le cas des PCPP dits « régionaux », qui impliquent souvent des bibliothèques publiques aux collections patrimoniales importantes, des services d'archive, etc. À cet égard, l'extension particulière du réseau du Sudoc-PS, qui embrasse tous les types d'établissement, quel que soit leur statut ou leur tutelle, et ses relais locaux les (nouvellement nommés) centres du réseau du Sudoc-PS, sont des interlocuteurs privilégiés. En effet, ils sont « à cheval entre les mondes », en France fortement clivés, de la lecture publique et des établissements territorialement

gérés d'une part, de l'enseignement supérieur de l'autre – dans le premier cas, les agences régionales de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL) servent souvent d'appui et de relais, de par leurs compétences et leur réseautage, au développement des PCPP.

Quelques problématiques majeures

Il n'est pas possible de résumer en une page la richesse d'une journée qui s'est partagée entre, le matin, interventions *ex cathedra* et, l'après-midi, ateliers¹. On peut, cependant, esquisser quelques problématiques majeures, qui se sont dégagées et viendront nourrir, au sein de l'Abes notamment, la réflexion sur les outils et aides à mettre en œuvre pour accompagner les établissements.

Ainsi, accès numérique et PCPP sont complémentaires et ne répondent pas aux mêmes objectifs : l'accès numérique permet de désherber ou de se désabonner massivement de collections papier, les PCPP organisent la sauvegarde et l'accès à ces titres en cas de défaillance de l'accès numérique. *A contrario*, la numérisation de titres papier anciens, rares ou précieux, favorise un accès plus large et protège les collections les plus fragiles qui ne sont pas consultables.

En outre, pour beaucoup d'intervenants, et notamment pour des chercheurs, la mise en œuvre des PCPP favorise la transformation de ce qui peut s'apparenter à de la gestion de stock en une plus-value scientifique. Ainsi, dans nombre de cas, les PCPP thématiques facilitent la mise en place d'ensembles qui deviennent des *corpus* bibliographiques, et peuvent être étudiés, enrichis, en tant

que tels. Dans ce souci, la richesse des descriptions bibliographiques et leur amélioration, notamment en ce qui concerne l'indexation matière ou les accès auteurs, sont un levier puissant d'analyse, de consolidation et d'exploration des données au service d'un pilotage national des plans.

Autant d'éléments qui vont nourrir dans les années à venir l'évolution des outils comme des partenariats, dans un domaine où le foisonnement des participants ne doit pas décourager le volontarisme dans l'action.

[1] Supports de présentation et les comptes rendus d'ateliers : www.ctles.fr/page/journées-professionnelles-du-ctles

LES CR CHANGENT DE NOM

En date du 27 juin 2018, le conseil d'administration de l'Abes a entériné le changement de dénomination des « Centres Régionaux du Sudoc-PS », désormais « Centres du Réseau du Sudoc-PS », et acté un certain nombre de modifications dans leurs intitulés destinés à prendre en compte la réorganisation territoriale initiée par la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe.



© Pierre L'Excellent

Les bibliothèques des *Instituts Cervantes en France*

Chargé de promouvoir la langue et la culture espagnole et hispano-américaine, l'Institut Cervantes gère en France quatre centres comprenant chacun une bibliothèque.

Institution publique, l'Institut Cervantes a été créé par le ministère des Affaires étrangères espagnol en 1991 pour promouvoir l'enseignement, l'étude et l'usage de la langue espagnole et contribuer à la diffusion des cultures hispaniques à l'étranger. Il compte 87 centres répartis dans 44 pays, et est présent sur les cinq continents¹.

Outre l'organisation de cours d'espagnol et des autres langues co-officielles en Espagne², l'Institut est également chargé d'organiser les examens permettant d'obtenir des diplômes officiels d'espagnol. Il effectue aussi un important travail de soutien à l'hispanisme et à la diffusion culturelle en collaboration avec d'autres organisations espagnoles et hispano-américaines.

LE RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES

Le réseau de bibliothèques de l'Institut Cervantes (RBIC) est le plus grand réseau de bibliothèques espagnoles dans le monde. Il est ouvert à des usagers de toutes nationalités qui s'intéressent à la langue et à la culture espagnole et hispano-américaine. Il est un lieu de rencontre avec de multiples activités visant à encourager la lecture, et permet l'accès à une collection de plus de 1 300 000 volumes disponibles sur tous types de support, ainsi qu'à des services d'information et de documentation spécifiques.

La bibliothèque électronique du RBIC³ propose un large répertoire de ressources allant des grandes œuvres de la littérature jusqu'aux dernières méthodes d'apprentissage de la langue espagnole, dans tous les formats disponibles : livres audio, livres numériques, bases de données, encyclopédies et presse numérique.

L'Institut Cervantes a quatre bibliothèques en France : Bordeaux, Lyon, Paris et Toulouse. Avec plus de 100 000 documents conservés, ces bibliothèques sont une référence fondamentale pour les étudiants, les chercheurs et toutes les personnes s'intéressant à la langue et la culture hispaniques. Elles mettent à la disposition du public un fonds pluridisciplinaire spécialisé dans les langues et cultures espagnoles et hispano-américaines et un



© Institut Cervantes

➔ Salle de lecture de l'institut Cervantes de Toulouse

centre de ressources pédagogiques pour les professeurs d'espagnol. Elles font aussi partie du réseau Sudoc pour le signalement de leurs publications périodiques.

L'accès aux bibliothèques de l'Institut Cervantes est libre et gratuit. Dans leurs salles de lecture, les usagers peuvent consulter le catalogue de la bibliothèque, rechercher des informations sur Internet, lire les livres et revues disponibles et reproduire le matériel audiovisuel. Les documents qui ne sont pas disponibles dans les collections peuvent être demandés à d'autres bibliothèques grâce au service de prêt inter-bibliothèques.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT CERVANTES DE PARIS

Inaugurée en 1952, la « Bibliothèque Espagnole » a intégré le réseau de bibliothèques de l'Institut Cervantes en 1991. Depuis 2006, elle porte le nom de l'écrivain mexicain Octavio Paz, prix Nobel de littérature en 1990.

La bibliothèque conserve un fonds de 70 000 documents (livres, publications périodiques et audiovisuels). Le fonds s'est constitué à

ses débuts avec des livres provenant de « l'Exposition du Livre Espagnol » qui avait eu lieu en 1952 dans la capitale française. Depuis, en plus des acquisitions propres de la bibliothèque, le fonds s'est enrichi de dons d'hispanistes et d'écrivains tels que Severo Sarduy, Pierre Darmangeat ou Ramón Chao. À l'heure actuelle, la bibliothèque dispose d'un fonds patrimonial de 4 000 documents, parmi lesquels une importante collection d'œuvres antérieures à 1900, et une collection de 1 600 titres qui ont marqué l'histoire du livre en Espagne et en Amérique latine. Seule une partie de cette collection est accessible actuellement au public dans des installations temporaires⁴ : une sélection de littérature contemporaine espagnole et hispano-américaine, du matériel pour l'enseignement et l'apprentissage de l'espagnol, 1 800 films et documentaires sur DVD, une vingtaine de revues d'actualité sur divers aspects de la vie culturelle et sociale espagnole et une petite collection d'albums pour enfants. Une fois la bibliothèque réinstallée dans son édifice d'origine, des espaces adaptés aux nouveaux usages seront amé-



➔ Salle de lecture de l'institut Cervantès de Paris

nagés, notamment pour les jeunes lecteurs, ainsi que pour des activités de découverte, d'échange et d'apprentissage.

La bibliothèque propose des sessions de formation à ses usagers et anime mensuellement un club de lecture qui s'adresse aux amoureux de la littérature espagnole et hispano-américaine. Par ailleurs, elle organise de journées d'étude avec d'autres bibliothèques et centres de documentation liés à l'hispanisme et est membre du réseau EUNIC Paris⁵.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT CERVANTES DE TOULOUSE

Inaugurée en 1996, la bibliothèque de l'Institut Cervantes de Toulouse met actuellement à la disposition du public hispanisant de la ville et de la région un fonds composé de 24 000 documents. Grâce aux riches relations culturelles tissées avec les agents culturels et les festivals locaux (Marathon des mots, Rio Loco, Cinespaña, Cinélatino,...), mais aussi les agents publics et associatifs, la bibliothèque a fait l'acquisition d'un fonds spécialisé de littérature contemporaine en langue espagnole, et possède une médiathèque de 4 000 documents audiovisuels (films, documentaires et séries de télévision). Deux fonds locaux de la bibliothèque méritent une mention spéciale. En premier lieu, celui sur le président et intellectuel républicain espagnol Manuel Azaña, dont

la bibliothèque a pris le nom. Et en second lieu, un fonds de 1 200 œuvres sur l'exil espagnol républicain en France, qui inclut des publications culturelles et politiques des exilés espagnols établis en région toulousaine : socialistes, anarchistes, républicains de gauche, nationalistes catalans et basques, etc. Ces livres, mais aussi les pamphlets et les journaux, contribuèrent, non seulement à la cohésion du groupe et à la conservation des idées politiques dans l'exil, mais aussi à perpétuer un travail élaboré d'éducation, promulgué sous la République espagnole. Une sélection de 120 documents de ce fonds, parmi les plus singuliers, a fait récemment l'objet d'une exposition bibliographique dans le siège de l'Institut Cervantes à Madrid.

Parmi les éléments qui soulignent le dynamisme culturel de la bibliothèque, on peut citer le club de lecture mensuel qu'elle organise depuis 2008 avec beaucoup de succès, club spécialisé dans le « petit format » littéraire (nouvelles et micro-nouvelles), avec des rencontres avec les auteurs en visioconférence.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT CERVANTES DE BORDEAUX

La bibliothèque de l'Institut Cervantes de Bordeaux est installée au 57, cours de l'Intendance, dans l'immeuble où vécut et mourut le célèbre peintre espagnol Francisco de Goya. En 2001, la bibliothèque hérite du fonds de la bibliothèque du centre culturel espagnol « Casa de Goya » créé en 1981 au 3^{ème} étage de l'immeuble par l'État espagnol, et qui avait intégré le réseau des bibliothèques de l'Institut Cervantes lors de sa création en 1991. Elle prend alors le nom du dramaturge espagnol Antonio Buero Vallejo, qui reçut le prestigieux Prix Cervantes en 1986.

La bibliothèque est ouverte à tous et permet de consulter ou d'emprunter un fonds de 13 000 documents, composé de livres, disques, dvd, ressources électroniques et publications périodiques. Elle a constitué un fonds unique à Bordeaux sur l'art espagnol et hispano-américain, en particulier sur Francisco de Goya, son oeuvre et son séjour

à Bordeaux. Son fonds de ressources en langues est aussi particulièrement riche, puisqu'on y trouve des méthodes d'espagnol, des livres de langue, d'exercices, et des lectures faciles pour les personnes qui apprennent l'espagnol.

Parmi ses nombreuses activités, la bibliothèque propose régulièrement à ses lecteurs de participer à un club de poésie et à un club de lecture. Elle organise aussi des lectures de contes en espagnol le mercredi après-midi, grâce aux nombreux livres et albums pour les enfants dont elle dispose.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT CERVANTES DE LYON

Située sur les hauteurs de la ville, la bibliothèque de l'Institut Cervantes de Lyon a ouvert ses portes au public en janvier 2004 et a pris en 2006 le nom du poète basque Gabriel Aresti. Elle offre plus de 14 000 documents (livres, dvd, cd, matériel Espagnol Langue Étrangère, magazines, etc.). Une importante partie (1600 documents) du fonds de livres provient de la bibliothèque personnelle de l'hispaniste Louis Combet. Cette collection comprend une première édition du *Voyage au Parnasse* (1864) et une édition de *Persiles* (en français) datant de 1822⁶. La bibliothèque organise six sessions annuelles intitulées « Club de lecture », et offre un espace de rencontre et d'échange entre lecteurs autour d'auteurs espagnols et latino-américains, espace ouvert à toute personne hispanophone ou ayant un niveau d'espagnol suffisant pour pouvoir échanger sur différents sujets.

Coordination de l'article :
FRANCISCA SEGURA PÉREZ
*Bibliotheca Octavio Paz –
 Institut Cervantes de Paris
 Directrice de la bibliothèque
 bibpar@cervantes.es*

[1] Informations communiquées par : Francisca Segura Pérez (Bibliothèque Octavio Paz de Paris); Javier Campillo Galmés (Bibliothèque Manuel Azaña de Toulouse); Karine López (Bibliothèque Antonio Buero Vallejo de Bordeaux); Silvia Ortego García (Bibliothèque Gabriel Aresti de Lyon).

[2] D'autres langues que l'espagnol ont un statut officiel dans certaines communautés autonomes : basque, catalan, galicien, aranais.

[3] catalogo-bibliotecas.cervantes.es/electronica/abnetcl.exe

[4] La bibliothèque de l'avenue Marceau est actuellement en rénovation.

[5] Voir : « EUNIC, un lien entre les institutions étrangères, en France et dans le monde », *Arabesques*, n° 90, p. 8.

[6] *Le Voyage au Parnasse* et *Les Travaux de Persille et Sigismonde* sont deux œuvres de Cervantes, publiées respectivement en 1614 et 1617.

Benjamin GILLES

Conservateur, Bibliothèques de l'université de Cergy-Pontoise

benjamin.gilles@u-cergy.fr

Parlez-nous de vos fonctions actuelles ?

Je suis directeur adjoint du SCD de l'université de Cergy-Pontoise. Si certaines de mes missions sont très classiques (participation à la direction du service, évaluation des services, définition des objectifs...), d'autres sont liées à la structuration de notre réseau documentaire. Le SCD est composé de 10 BU, de Sarcelles, au nord de Paris à Antony, au sud, en passant par Cergy ou Saint-Germain-en-Laye, à l'ouest de l'Île-de-France. Un des termes que nous maîtrisons donc le mieux est « réseau ». Développer et renforcer celui-ci est une de mes tâches principales. Nous essayons de créer une culture professionnelle commune, tout en laissant une grande autonomie aux bibliothèques et aux équipes. Si je devais résumer mes fonctions, je dirais que mon activité consiste à créer du lien entre les BU à travers la redéfinition de la politique documentaire, l'évolution de l'offre de service (formations, recherche, communication numérique) et à donner un sens commun à ce qui est entrepris dans les différentes bibliothèques.

Quelles sont les étapes qui vous semblent les plus importantes dans votre parcours professionnel ?

In principio, l'Enssib en 2003. J'ai intégré l'école à une époque où on pouvait encore réussir un concours sans connaître trop de choses aux bibliothèques. Je ne garde pas un souvenir ému de ma scolarité et des enseignements, mais je crois que je ne suis pas le seul dans ce cas... En revanche, c'est là où se forment des amitiés et un réseau professionnel qui vous suivent tout au long de votre carrière. Mon premier poste de responsable de BU à Marseille, en 2005, a été un tournant. J'ai essayé de mettre en application tous les mots se terminant en « tion » que j'avais appris à l'Enssib : collection, organisation, gestion, évaluation, numérisation... J'ai enrichi mon vocabulaire à cette occasion : esprit d'équipe, projet partagé, rénovation (je ne l'avais pas appris, celui-ci). J'ai ensuite voulu parfaire ma maîtrise des acronymes : BDIC¹ en 2010, qui était une BIU CADIST², avant d'intégrer un LABEX³ et devenir Collex⁴. C'est sur ce poste que j'ai pleinement compris ce que recouvrait l'expression de « personnel scientifique ». À l'époque, je bricolais une thèse sur la Grande Guerre, je suis depuis devenu un petit artisan. Je n'ai toujours pas fini, mais j'avance.

À quand remontent vos premiers contacts avec l'Abes et dans quel contexte ?

Mes premiers contacts avec l'Abes remontent à 2005. Je coordonnais à cette époque un master 2 professionnel sur les métiers des bibliothèques, et j'avais sollicité le directeur de l'époque, Raymond Bérard, pour une intervention sur le rôle des agences bibliographiques. J'appréciais beaucoup M. Bérard depuis l'Enssib. J'étais aussi son binôme pour la correction de la note de synthèse du concours de bibliothécaire. J'ai assisté à sa formation pour les étudiants et j'ai encore enrichi à cette



occasion mon vocabulaire : FRBR⁵, STAR⁶,... Seize ans après la chute du Mur de Berlin, on n'osait pas encore trop parler de RDA⁷.

Quels défis majeurs, d'après vous, aura à relever l'Abes dans les prochaines années ?

Je répondrai d'abord de manière très consensuelle : assurer et accompagner la transition bibliographique, indéniablement. Et moins ensuite : le second défi serait, selon moi, d'engager un processus de fusion avec le département des métadonnées de la BnF. Disposer de deux agences bibliographiques est juste une aberration...

Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier ?

La dimension humaine et l'esprit de coopération qu'on peut créer ! J'ai toujours eu la chance de travailler au sein d'équipes avec lesquelles il a été possible de discuter du fonctionnement de nos services et de la manière de les faire évoluer ensemble. C'est un mécanisme complexe à mettre en place, long (alors que le temps n'est pas forcément ce dont nous disposons le plus) mais qui n'a au final que des bénéfices.

Qu'est ce qui vous énerve le plus ?

La place prise par la communication aujourd'hui et les anglicismes qui l'accompagnent. Tout se passe comme si la forme était plus importante que le fond. Je trouve qu'on voit particulièrement cette tendance dans la manière dont sont construits les appels à projet. Cette oscillation entre la bureaucratiation et l'utilisation d'une novlangue se fait au détriment d'une perte de réflexion sur le sens de nos missions et la manière dont nous les accomplissons. Ce sentiment de fuite en avant m'exaspère.

Si l'Abes était un animal, ce serait ?

Un animal qui a réussi à survivre à toutes les évolutions que la nature lui a imposées : le pinson.

Votre expression favorite

« Courage, on les aura ». Philippe Pétain (celui de 1916, pas celui de 1940).

[1] Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, désormais La Contemporaine.

[2] Bibliothèque interuniversitaire Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique.

[3] Laboratoire d'excellence.

[4] Collections d'excellence pour la recherche.

[5] Functional requirements for bibliographic records, Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques.

[6] Signalement des STAR - Signalement des Thèses ARchivage.

[7] Resource Description and Access, Ressources : description et accès.